

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.279.638,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.279.638,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité d'Eurobio Scientific (ci-après la « **Société** ») et du Groupe qu'elle constitue avec ses filiales, directes et indirectes, détenues en totalité :

- les sociétés de droit français Capforce Plus et Eurobio Scientific Service ;
- la société de droit belge Biomedical Diagnostics MV ;
- les sociétés de droit britannique Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), Personal Diagnostics Ltd et Alpha Biotech Limited ;
- les sociétés de droit américain Capforce USA, Genbio Llc et GenDx Product Llc ;
- les sociétés de droit suisse Eurobio Scientific Switzerland AG et TECOMedical AG ;
- la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV ;
- les sociétés de droit allemand TECO medical GmbH, Eurobio Scientific GmbH et Eurobio Scientific Service GmbH ;
- la société de droit australien Eurobio Scientific PTY Ltd ; et
- la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA.

ci-après ensemble les « **Filiales** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe constitué par la Société, ses Filiales au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et ses Filiales est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2025 présentent donc en intégration globale les comptes de la Société et de ses Filiales.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025	4
1.1	Présentation générale de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025	4
1.2	Situation de l'activité et analyse de l'évolution des affaires	6
1.3	Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé	9
1.4	Résultats économiques et financiers annuels de la société Eurobio Scientific S.A. et proposition d'affectation du résultat	11
1.5	Activité en matière de recherche et développement et de production	12
1.6	Activités polluantes ou à risque	12
1.7	Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée et gestion des risques financiers	13
1.8	Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	18
1.9	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	18
CHAPITRE 2 -	Filiales et participations	19
2.1	Activités des filiales de la Société	20
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	24
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	24
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement	25
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	26
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	27
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	28
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours du dernier exercice	28
6.2	Franchissement de seuils	28
6.3	Actionnariat salarié	28
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle	29
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	31
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	31
7.2	Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025	40
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	43
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	44
CHAPITRE 9 -	Remunerations et avantages attribués aux mandataires sociaux et participations au capital	45
9.1	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	45
9.2	Participation au capital des mandataires sociaux	47
CHAPITRE 10 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	48
10.1	Options de souscription ou d'achat d'actions	48
10.2	Attributions gratuites d'actions	48
CHAPITRE 11 -	Mandats des commissaires aux comptes	49
11.1	Commissaires aux comptes	49
11.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025	49
CHAPITRE 12 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	50
12.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2025	50
12.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2025	50

12.3 Conventions réglementées antérieures, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2025	50
12.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	54
12.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	54
CHAPITRE 13 - Informations diverses.....	55

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Le Groupe Eurobio Scientific continue d'être un acteur français important, leader dans le domaine du diagnostic *in vitro* et des sciences de la vie. Dans le cadre Diagnostic, Il fournit aux laboratoires de diagnostic hospitaliers et privés des instruments et des réactifs permettant d'effectuer des analyses médicales prescrites par les médecins. Dans le cadre des sciences de la vie, il fournit aux laboratoires de recherche des Groupes pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie et des institutions publiques des produits nécessaires à la réalisation de leurs programmes de R&D, en particulier des anticorps dont elle assure le développement et la fabrication. Dans le domaine thérapeutique, le Groupe est propriétaire de molécules issues de sa propre recherche.

Avec 343 collaborateurs au 31 décembre 2025, le Groupe est localisé dans le sud de la région parisienne, aux Ulis (équipe siège, marketing, vente, administration, R&D, production et logistique), ainsi qu'à Anvers (Belgique), San-Diego (Etats Unis - Californie), Chicago (Etats Unis - Illinois), Dorking (Royaume Uni), Sissach (Suisse), Rheinbach (Allemagne), Utrecht (Pays-Bas) et Milan (Italie).

Diagnostic in vitro

Eurobio Scientific s'est spécialisé sur les tests de diagnostic à forte valeur ajoutée, c'est à dire :

- offrant une meilleure précision ou une meilleure vitesse de réalisation, en utilisant des technologies récentes issues des progrès réalisés, entre autres, en biologie moléculaire, ou
- relatifs à des maladies complexes comme les cancers.

L'offre produits d'Eurobio Scientific couvre un large panel de pathologies dans les domaines principaux des maladies infectieuses et auto-immunes, du contrôle qualité, de la transplantation et de l'oncologie. Cette offre inclut également la mise à disposition des équipements nécessaires pour effectuer les tests, leur intégration dans le laboratoire de biologie, leur maintenance ainsi qu'une assistance technique.

Les réactifs d'analyse sont développés en interne ou par des tiers. Les instruments sont toujours fabriqués par des tiers et vendus dans le cadre d'accords de distribution généralement exclusifs. Les instruments mis à disposition sont généralement acquis en crédit-bail.

Infectieux, Immunologie & Contrôle Qualité

Le Groupe développe et commercialise des tests de biologie moléculaire pour détecter une grande variété de maladies, notamment les maladies infectieuses, les troubles de la fertilité et les affections dermatologiques.

En distribution, le Groupe dispose de partenariats majeurs avec des acteurs internationaux de renom comme par exemple, ses partenaires asiatiques SD Biosensor et Vela Diagnostic, ses partenaires européens Vircell, Copan Diagnostic, Pathonostic et NG Biotech, et ses partenaires américains Biorad et Streck.

En parallèle, le Groupe innove, développe et fabrique sa propre gamme EurobioPlex pour certaines maladies infectieuses (Covid-19, mais également Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...), ainsi que

Tétanos Quick Stick®, test rapide utilisé en service d'urgence ou en pharmacie pour l'évaluation du statut vaccinal ou de la protection immunitaire des patients contre le tétanos.

Transplantation

Le Groupe est l'un des leaders en France et à l'international dans ce domaine. Sa filiale GenDx depuis 2022 est un leader dans le domaine du typage HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) à haute résolution et des tests de diagnostic moléculaire.

En sus de GenDx, le Groupe continue d'honorer les appels d'offre en cours avec One Lambda, filiale du Groupe américain Thermo-Fischer Scientific. Ce contrat de distribution a été arrêté par Thermo-Fischer Scientific à la fin de 2022. Dans le cadre de cet arrêt, Eurobio Scientific continue d'honorer les appels d'offres en cours jusqu'à leur expiration progressive en 2026.

Enfin et en parallèle de son activité diagnostic HLA, le Groupe produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée. Ces milieux ont été développés spécifiquement pour les marchés français et européens. La société a soumis son dossier pour marquage CE à l'organisme notifié qui est toujours en cours de traitement.

Oncologie

Le Groupe est depuis 2024 l'un des leaders en France et à l'international dans les tests d'expression génique de deuxième génération du cancer du sein avec EndoPredict® ainsi que de la prostate avec Prolaris®.

Le Groupe distribue également en France depuis quelques années des tests, notamment avec son partenaire américain Invivoscribe qui fournit une gamme complète de produits de diagnostic *in vitro* et marqués CE dans le domaine de l'onco-hématologie, ainsi que des tests RUO et des contrôles ADN et ARN. Ces tests interviennent dans les domaines de la clonalité B/T, de la maladie résiduelle, de l'hypermutation somatique, de la mutation *FLT3* et des translocations génétiques.

Sciences de la vie

Le Groupe développe et commercialise un ensemble de produits, incluant des instruments, des milieux de préservation et de culture, des anticorps, ainsi que des réactifs, destinés aux laboratoires de recherche, en particulier auprès d'organismes publics, de sociétés de biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire fabriqués dans sa propre unité de production des Ulis, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon pour les industriels du secteur.

Activité thérapeutique

Dans le domaine thérapeutique, l'activité continue de se poursuivre de manière directe et indirecte, Eurobio Scientific ayant confié le développement préclinique et clinique de molécules qu'elle a développé à des tiers.

- Eurobio Scientific a également développé en propre une famille de molécules ciblant l'enzyme Dyrk,
- A la suite de l'acquisition de la société Dendritics, Eurobio Scientific détient une technologie propriétaire permettant de fabriquer des anticorps humains. La société mène un programme d'identification d'anticorps neutralisants qu'elle a fabriqué et qui pourraient avoir une utilité thérapeutique.

Portefeuille de produits au 31 décembre 2025

Les tableaux ci-après rappellent l'ensemble du portefeuille de produits en cours de développement et commercialisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En cours de développement

Droits de développements thérapeutiques réalisés par des tiers		
ALLERGAN	Ophthalmologie, douleur, neurodégénérescence	Etudes cliniques
Développements propriétaires Infectieux		
EUROBIOPLEX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex	Marquage CE
ANTICORPS	Anticorps humains spécifiques	Etude d'évaluation
Développements propriétaires Cornée		
CORNEA SYN & CORNEA TRANS	Milieus synthétiques de transport et conservation de greffons de cornée	Marquage CE

Commercialisés

Commercialisation Diagnostic		
Allomap	Suivi transplantation cardiaques	CE, 510K, ISHLT Laboratoire central opérationnel Etude PRME en cours
TQA	Test rapide immunité tétanos	Monde
Biodiag	Dépistage des Mycoplasmes urogénitaux	Monde
EurobioPlex	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex	CE, Monde
HLA	Test de compatibilité entre organes et receveurs pour réduire le risque de rejet	Monde
EndoPredict	Test d'expression génique de deuxième génération évaluant le risque de récurrence du cancer du sein	Monde
Prolaris (licence exclusive)	Test d'expression génique de deuxième génération évaluant le risque de récurrence du cancer de la prostate	Monde excluant EU
Divers	Microbiologie, immuno-analyse, contrôle de qualité	Fr, Be, Ch, GB, D, Au
Divers	Maladies infectieuses, auto-immunité, biomarqueurs	Fr, Ch, GB, D, Au
Immuno- DOT, -WELL, -FLOW	Maladies infectieuses, auto-immunité	Monde
Commercialisation Recherche en Science de la Vie		
TransCelliN	Vecteurs de transfection	Monde
Gamme Dendritics	Anticorps humains et humanisés	Monde
Milieus de culture	Sérum de veau fœtal	Monde
Production à façon	Divers R&D	Donneurs d'ordre (Sanofi, Servier...)
Divers	Immunologie, imagerie, anatomopathologie, biologie moléculaire	Fr
Commercialisation Cornée		
CORNEA MAX JET PREP OrganoCulture	Système de transport et conservation des greffons de cornées à chaud	PTA (Produits Thérapeutiques Annexes) Marque CE en cours
I-GLIDE (licence exclusive)	Système de transport de cornée lamélaire	Brevets EU, USA
CORNEA-COLD	Milieu de transport et de conservation de cornées à froid	CE, 510K

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a continué son intégration et son développement sur les axes suivants

Renforcement de l'image du Groupe, nouvelle identité visuelle

Eurobio Scientific a fait évoluer son logo et sa charte graphique afin de refléter son développement récent à l'international. Tout en conservant les valeurs entrepreneuriales qui l'anime et en laissant une forte responsabilité et autonomie aux équipes dans les différentes géographies, le Groupe a voulu renforcer le sentiment d'appartenance à un Groupe et a fait évoluer et harmoniser les appellations de ses filiales. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de ces évolutions :



Renforcement de son portefeuille de produits propriétaires

Par l'intégration au Groupe des réseaux de distribution de ses produits propriétaires

Le Groupe a renforcé ses opérations en Italie et intégré commercialement la distribution de ses produits propriétaires par les acquisitions de de Quimark SRL, distributeur des produits oncologiques EndoPredict® et Prolaris® et l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa, distributeur notamment des produits GenDx.

Par le développement interne de nouveaux produits

En Transplantation, le groupe a continué sa stratégie d'innovation soutenue autour du typage HLA et du suivi post-transplantation, en combinant lancements de nouveaux produits, évolutions technologiques et avancées réglementaires. Le groupe a notamment introduit NGSengine® 4.0, une nouvelle version de son logiciel d'analyse, permettant une compatibilité étendue avec plusieurs plateformes de séquençage (Illumina, Ion Torrent, PacBio et Oxford Nanopore) et l'automatisation des analyses, renforçant ainsi son modèle intégré « kits + software » à forte valeur ajoutée . Parallèlement, GenDx a enrichi son offre produits avec des innovations telles que le prototype NGSgo-ProntoFLX, visant à accroître la flexibilité des workflows de typage HLA, ainsi que des évolutions majeures de la gamme NGS-Turbo®, incluant un nouveau format barcodé améliorant le débit et la standardisation des analyses . Enfin, l'obtention de la certification IVD pour NGSgo®-ProntoAmp constitue une étape clé, permettant le passage d'une utilisation de recherche à une commercialisation clinique en Europe, et renforçant le potentiel de croissance sur les marchés réglementés. L'ensemble de ces développements illustre la volonté de GenDx de consolider son positionnement technologique, d'élargir son périmètre applicatif (notamment vers le suivi post-greffe) et de soutenir la croissance de ses revenus à moyen terme.

En Diagnostic, le Groupe a poursuivi le renforcement de son portefeuille de produits propriétaires et de solutions diagnostiques à travers une combinaison de lancements ciblés, avancées réglementaires et partenariats stratégiques. Le groupe a notamment accéléré le développement et la mise sur le

marché de tests propriétaires en biologie moléculaire, en particulier via l'obtention de certifications IVDR pour plusieurs références clés (dont EBX071), permettant leur transition vers un usage clinique et un accès élargi aux marchés européens réglementés.

Renforcement de son activité de Distribution

Le Groupe a continué de développer ses activités de distribution en collaboration avec ses partenaires et à en conclure de nouveaux s'inscrivant dans sa stratégie produit.

Ainsi le Groupe a notamment étendu sa gamme de distribution en Italie via l'acquisition de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa, avec notamment la distribution de STEMCELL Technologies, couvrant un large portefeuille de solutions destinées principalement à la recherche en biologie cellulaire, immunologie et hématologie, et de Bionano Genomics, couvrant l'analyse génomique structurale par optical genome mapping (OGM).

Il est à noter également l'arrêt en 2025 de deux contrats de distribution significatifs. En Suisse et Allemagne, la société Pathonostic a stoppé fin 2025 son contrat avec Tecomedical AG et GmbH. En base annuelle, les filiales réalisaient environ deux millions d'euros de chiffre d'affaires. Nous rappelons qu'en février 2025, Eurobio DID avait été informé que l'un de ses fournisseurs américains, T2 Biosystems, avait cessé ses activités et licencié l'ensemble de ses salariés, devenant ainsi incapable de fabriquer et entretenir des instruments et des réactifs. Le Groupe avait réalisé en 2024, réalisé environ 1,9 million d'euros de chiffre d'affaires avec ce fournisseur, dont 1,7 million d'euros en Italie, son plus grand marché.

Enfin, nous rappelons qu'Eurobio Scientific et la société sud-coréenne Seegene sont partenaires depuis 2011 dans le cadre d'un contrat de distribution qui a généré environ 41 et 48 millions d'euros de chiffre d'affaires respectivement sur les exercices 2024 et 2025. Seegene a indiqué son souhait de rentrer en direct sur le marché français à l'échéance et selon les termes du contrat de distribution qui s'achève au 31 décembre 2026. Le contrat de distribution prévoit en effet la capacité pour Eurobio Scientific, et avec accord de Seegene, d'honorer ses contrats commerciaux privés conclus avant la date d'échéance du contrat de distribution pour une durée maximale de 3 ans, ainsi que ses contrats publics pour la durée de l'octroi des appels d'offres.

Offre publique d'achats avec retrait obligatoire et restructuration du financement

Le 31 juillet 2024, des fonds gérés par NextStage AM et IK Partners, ainsi que M. Denis Fortier, Président-Directeur Général et d'autres membres du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société ont pris la décision de former un consortium (le « Consortium ») afin d'initier une offre publique d'achat volontaire visant l'intégralité des actions Eurobio Scientific en circulation.

Le 24 octobre 2024, l'offre publique d'achat était ouverte suite à l'obtention le 22 octobre 2024, du visa de conformité délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sur la note d'information de la société EB Development sous le numéro 24-443.

Le 19 décembre 2024, Eurobio Scientific et EB Development ont annoncé le résultat final de l'offre publique d'achat initiée par EB Development (l'« **Offre** »), sur la base des résultats publiés le 18 décembre par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'issue de la période de réouverture de l'Offre (l'« **Offre Réouverte** »). A l'issue de ces processus, EB Development détenait, après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.113.592 actions représentant 88,92% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific.

Le 19 mai 2025, EB Development a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 mai 2025, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société Eurobio Scientific et détenir individuellement, 9 224 652 actions Eurobio Scientific représentant autant de droits de vote, soit 90,01% du capital et des droits de vote de cette société.

Au 31 décembre 2025 EB Development détient après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.227.652 actions représentant 90,04% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific.

1.3 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025

en M€	2025 conso	2024 conso	Variation
Chiffre d'affaires	168,3	154,2	9%
Subventions de R&D et CIR	0,7	0,7	0
Total des produits d'exploitation	169	154,9	9%
Coût d'achat des marchandises	-91,7	-82,7	11%
Marge brute opérationnelle	77,3	72,2	7%
Impact cession du stock alloué au PPA	0	-0,3	
Marge brute	77,3	71,9	8%
Dépenses de recherche et développement	-4,6	-4,6	0%
Frais marketing et commerciaux	-34,3	-29,4	17%
Frais généraux et administratifs	-18,7	-16,1	16%
Résultat opérationnel (hors amortissement PPA, écart acquisition et reprise du stock PPA)	19,7	22,1	-11%
Amortissement des actifs incorporels issus du PPA	-5,1	-4,7	9%
Amortissement des écarts d'acquisition	-3,8	-3,7	3%
Résultat opérationnel	10,8	13,3	-19%
Amortissement des immobilisations hors PPA	-7,7	-5,5	40%
EBITDA hors reprise stock PPA	27,4	27,7	-1%
Résultat financier	-2,9	-5,6	-
Résultat exceptionnel	-	-1,4	-
Impôts	-2,9	-2,3	-
Résultat net	4,9	4,0	22%
Trésorerie	20,7	23,1	
Dette financière hors crédit-bail	-7,9	-3,6	
Compte courant EB Development	-12,4	-23,4	
Capitaux propres	183,9	178,7	

Commentaires sur les résultats 2025

Croissance de l'activité de 9% et progression des ventes de produits propriétaires

Eurobio Scientific a enregistré à fin décembre 2025 un chiffre d'affaires de 168 millions d'euros contre 154,2 millions d'euros à fin décembre 2024, soit une progression de +9%. Sur une base proforma comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètre liés aux acquisitions, la croissance s'élève à +2,3%.

Les effets de périmètre sur 2025 se détaillent comme suit :

- 4,9 millions d'euros liés à la prise en compte d'une quote part des activités des gammes EndoPredict® et Prolaris® acquises au 1er août 2024 ;
- 0,9 million d'euros lié à l'acquisition de la société Quimark, également distributeur d'EndoPredict® et Prolaris® en Italie, au 1er mars 2025 ;
- 4,1 millions d'euros liés à l'acquisition de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa en Italie, au 1^{er} juillet 2025.

Sur une base comparable, la hausse d'activité de 3,6 millions d'euros s'explique principalement par la croissance de l'activité en France (+5,2 millions d'euros) portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Chikungunya et Dengue dans les territoires d'outre-mer ou encore la prorogation de certains appels d'offre en Transplantation qui ont maintenu les volumes d'activité sur ce segment avec la gamme de produits One Lambda. L'activité de la filiale GenDx s'établit à 33,5 millions d'euros, soit une hausse de 9% en 2025.

Les activités de certaines filiales européennes ont connu un repli suite à l'arrêt de certaines gammes de distribution.

Globalement, la croissance des produits propriétaires s'élève à 20% par rapport à l'exercice 2024, surperformant la croissance totale du groupe. En conséquence, la part des produits propriétaires continue à augmenter, s'établissant à près de 35% du chiffre d'affaires en 2025 contre environ 32% en 2024.

Stabilité des résultats reflétant une pression sur les marges et les difficultés de certaines filiales européennes

Le taux de marge brute s'établit à 45,5% en 2025, en léger tassement de 0,8 points par rapport à l'exercice 2024. Environ 0,4 points sont liés aux effets de la réorganisation des activités du Groupe en Allemagne ayant entraîné la fermeture du site dédié aux gammes EndoPredict® et Prolaris® dont la production a été rapatriée en France, ainsi que la fermeture du bureau commercial de Munich. Le reste est principalement lié aux pressions structurelles sur les prix, notamment en France en raison des politiques de remboursement se traduisant par une érosion progressive des marges brutes pour les acteurs du secteur.

Les dépenses de Recherche et Développement sont stables à 4,6 millions d'euros. Elles représentent environ 8% du chiffre d'affaires propriétaire. Le Groupe maintient sa stratégie d'innovation soutenue en transplantation autour du typage HLA et du suivi post-transplantation avec notamment le lancement de NGSengine® 4.0, du prototype NGSgo-ProntoFLX et la certification IVDR du NGSgo®-ProntoAmp. Pour les autres familles de diagnostique, le Groupe a poursuivi le renforcement de son portefeuille de produits propriétaires et de solutions diagnostiques à travers une combinaison de lancements ciblés, avancées réglementaires et partenariats stratégiques. Le groupe a notamment accéléré le développement et la mise sur le marché de tests propriétaires en biologie moléculaire, en particulier via l'obtention de certifications IVDR pour plusieurs références clés (dont l' EBX073 pour des dermatophytes), permettant leur transition d'une utilisation limitée à la recherche, vers un usage clinique et un accès élargi aux marchés européens réglementés.

Les frais marketing et commerciaux s'élèvent à 34,2 millions d'euros, en hausse de 4,8 millions d'euros dont 3,7 millions d'euros liés aux effets de périmètre et 1,1 million d'euros (soit 4,8%) lié à l'important renforcement depuis la fin de l'exercice 2024 des équipes commerciales et marketing au niveau groupe et filiales afin de renforcer le suivi des produits propriétaires.

Les frais généraux et administratifs s'élèvent à 18,7 millions d'euros en hausse de 2,6 millions d'euros dont 1,1 million d'euros liés aux effets de périmètre et 1,5 million d'euros (soit 10%) principalement liés à des charges non récurrentes (coûts de réorganisation pour 0,3 million d'euros ; charges liées aux distributions d'actions gratuites à la suite de la finalisation de l'offre publique d'achats ; autres dépenses pour 0,6 million d'euros ; autres charges non récurrentes pour 0,3 million d'euros).

Ainsi, au 31 décembre 2025, l'EBITDA atteint 27,4 millions d'euros, niveau comparable à celui de 2024. Hors amortissement PPA et reprise du stock PPA, le résultat opérationnel s'élève à 19,7 M€ contre 22,1 millions d'euros en 2024.

Le résultat financier est négatif à -2,9 millions d'euros principalement lié au service de la dette financière envers EB Development.

Le résultat net ressort ainsi à 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Stabilité du Free cash-flow à 6 millions d'euros

Les cash flows liés aux opérations s'élèvent à 18,9 millions d'euros. Les cash-flows liés aux opérations d'investissement comprennent – 12,9 millions d'euros correspondant principalement aux effets inorganiques. Il en résulte un Free cash-flow de 6 millions d'euros.

A fin décembre 2025, Eurobio Scientific dispose d'une trésorerie de 20,6 millions d'euros, avec une dette financière (hors crédit-bail) de 10,1 millions d'euros et des comptes-courants pour un montant de 12,4 millions d'euros, soit une situation nette de -1,9 millions d'euros.

Contrat de distribution Seegene

Eurobio Scientific rappelle qu'il est en partenariat depuis 2011 avec la société sud-coréenne Seegene dans le cadre d'un contrat de distribution qui a généré environ 48 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2025.

Comme indiqué dans le Rapport Financier Semestriel au 30 Juin 2025, Seegene a indiqué son souhait de rentrer en direct sur le marché français à compter du 1^{er} janvier 2027. Comme le prévoit toutefois notre contrat de distribution, Eurobio Scientific pourra, avec l'accord de Seegene, continuer d'honorer ses contrats commerciaux privés conclus avant la date d'échéance du contrat pour une durée maximale de 3 ans, ainsi que ses contrats publics pour la durée de l'octroi des appels d'offres. Ainsi, les parties restent en discussion pour définir les modalités de cette transition dans le respect des stipulations contractuelles et de la réglementation en vigueur.

1.4 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE EUROBIO SCIENTIFIC S.A. ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au cours de l'exercice 2025, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 99,8 millions d'euros contre 90,8 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain d'exploitation de l'exercice 2025 s'est élevé à 8.8 millions d'euros contre un gain d'exploitation de 8,6 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Le gain net de l'exercice 2025 s'est élevé à 16,6 millions d'euros contre un gain net de 24,6 millions d'euros pour l'exercice 2024.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 16.543.294 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à nouveau antérieur	:	204.563.183 euros
Résultat de l'exercice 2025	:	16.543.294 euros
Affectation du résultat 2025 à la réserve légale	:	0 euro
Affectation du résultat 2025 au report à nouveau	:	16.543.294 euros
<hr/>		
Bénéfice distribuable	:	221.106.477 euros
Report à nouveau 2025	:	221.106.477 euros
<hr/>		
Dividende	:	0 euros

1.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Organisation

L'activité de recherche et développement de la Société est organisée autour d'un pôle diagnostic en charge du développement et de l'enregistrement de produits diagnostiques *in vitro* approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Ce pôle rassemble les expertises en biologie et bio-statistique nécessaires au développement de produits ainsi que les expertises réglementaires nécessaires pour les validations cliniques et les enregistrements tels que le marquage CE ou les enregistrements nécessaires pour le marché américain. L'administration des études cliniques est soustraite à des organismes spécialisés. L'activité thérapeutique est actuellement prise en charge par des tiers auxquels la Société a consenti des licences sur ses molécules, et par ses équipes localisées à Lyon dans le cadre du partenariat avec les Hospices Civils de Lyon.

L'activité de production de la Société est localisée sur le site des Ulis. L'équipe de production y dispose d'une salle blanche dans laquelle les fabrications de produits propriétaires sont effectuées conformément aux normes en vigueur. Toutes ces activités sont conduites à l'aide d'un système de gestion de production informatisé.

La Société a également mis en place une organisation interne d'assurance de la qualité de façon à garantir que les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation soient réalisées selon les critères exigés pour des produits diagnostiques. C'est dans ce cadre que la Société a obtenu le 19 septembre 2018 le certificat ISO 13485v2016 qui est devenu obligatoire depuis mars 2019 pour le marquage CE des dispositifs médicaux.

Activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'activité en matière de recherche et développement et de production au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport.

1.6 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous une description des activités polluantes ou à risques.

La Société est soumise aux lois et réglementations concernant l'environnement, l'hygiène et la sécurité, notamment celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques et biologiques. La Société a mis en place le document unique de

sécurité conformément au Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. La société est également soumise à un agrément pour l'entreposage et la manipulation de sous-produits animaux de catégorie 3 correspondant à l'article 24 du règlement 1069/2009.

La Société a une activité de recherche et développement en laboratoire et une activité de production industrielle. Toutefois, la Société est soumise pour ses activités aux réglementations en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, en particulier celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers.

Elle est également considérée comme producteur de Déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE ») dans le sens où elle importe sur le territoire français des équipements soumis à cette réglementation. Pour répondre à ses obligations, Eurobio Scientific a passé depuis 2012 un contrat avec l'éco-organisme Récyclum habilité pour la filière professionnelle. Des contrats de prestation sont en place pour l'enlèvement et le traitement de déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).

La Société n'exploite pas d'installation classée et n'est donc pas soumise à la réglementation en matière d'installations classées et de risques technologiques, toutefois, elle utilise des produits dangereux, chimiques et biologiques. Des contrôles sont réalisés régulièrement dans les laboratoires et l'unité de production de la Société. Bien que la Société estime qu'elle satisfait aux obligations légales actuelles liées à l'environnement, elle serait, en cas de non-conformité, exposée à des sanctions pénales et administratives, notamment à une suspension ou un retrait des autorisations et agréments nécessaires à ses activités.

Depuis la création de la Société, aucun incident n'a eu lieu dans le cadre des activités polluantes ou à risques. La Société estime ainsi qu'elle continue à satisfaire aux obligations légales relatives à ces activités en vigueur à la date du présent rapport.

Le respect des réglementations applicables en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité impose à la Société des dépenses et pourrait exiger des investissements importants notamment dans le futur si l'évolution de la réglementation exige l'utilisation d'équipements nouveaux ou de procédures nouvelles.

De plus, bien que la Société estime que les procédures de sécurité qu'elle met en œuvre pour le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers sont en conformité avec la réglementation applicable, le risque d'accident ou de contamination accidentelle ne peut pas être éliminé. En cas d'accident ou de contamination, la responsabilité de la Société pourrait être engagée ce qui l'obligerait à engager des coûts potentiellement importants pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dommages.

1.7 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change entre l'euro et le dollar US qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels.

Les revenus d'Eurobio Scientific sont essentiellement réalisés avec des ventes libellées en euros. Les transactions libellées en dollars US sont liées aux chiffres d'affaires de GenDx Products et GenBio, ainsi qu'aux paiements. Il en est de même pour les ventes réalisées par Eurobio Scientific UK (anciennement

Pathway Diagnostics) en livres sterling au Royaume Uni. En excluant ces filiales, les dépenses opérationnelles (R&D, marketing et ventes, général et administratif) sont réalisées en euros, et les achats de matières premières, de tests et d'équipements commercialisés sont effectués principalement en euros et, pour une part restreinte, en dollars US. Ainsi, sur ses activités en France, Eurobio Scientific est structurellement acheteuse de dollars US.

Sur l'exercice 2025, la Société a poursuivi une politique active d'options de change euro-dollar de nature à limiter le risque de change qu'elle supporte par l'intermédiaire d'instruments financiers spécifiques qui sont constitués d'achats à terme simples et de produits de change structurés permettant de bénéficier de taux de change plus favorables.

Ces instruments permettent de fixer à l'avance le taux auquel le change euro-dollar sera effectué. L'objectif de la politique de change consiste à assurer dans la mesure du possible un taux moyen de change égal ou plus favorable que celui retenu dans le budget annuel. Ces prises de positions engendrent des charges ou des produits financiers et engagent la Société sur des positions futures.

L'exposition future de la Société à ce risque de change dépendra principalement de la monnaie dans laquelle elle percevra ses revenus et effectuera ses dépenses. Ceci est lié aux marchés sur lesquels ses produits seront vendus, à ses partenaires futurs, ainsi qu'aux monnaies de dénomination de ses achats de tests et équipements commercialisés, de ses coûts de sous-traitance de fabrication, et des pays dans lesquels la Société mènera ses développements. Cette exposition peut également être liée à des acquisitions d'entreprises qui seraient effectuées en dollar US, dès lors que les engagements de paiement correspondants auraient été contractés.

Le Groupe conserve une trésorerie à la fois en euros, en dollars US, en Francs Suisses et en livres sterling. Les trésoreries des filiales sont principalement utilisées localement, et les paiements reçus par la France en dollars US ne sont pas convertis systématiquement pour pouvoir les utiliser directement pour payer certains fournisseurs dans cette devise. Au 31 décembre 2025, 74% de la trésorerie du Groupe était en euros, 3% en francs suisse, 20% en dollar US, 1% en livres sterling, et 2% en dollars australiens.

La variation de taux de change a aussi un impact sur le bilan, notamment sur les capitaux propres, du fait de la conversion en euros des comptes annuels des filiales américaines, anglaises et suisses du Groupe.

Risque de taux

Au 31 décembre 2025, l'essentiel de la dette financière du Groupe se décomposait de la façon suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31.12.2024	Entrée de périm.	Souscrip./ Augment.	Remb.	Autres var.	31.12.2025	Part à court terme	Part à long terme
Emprunts bancaires	3 571	-	8 000	(1 454)	-	10 118	2 232	7 886
Dettes de crédit-bail	6 188	-	1 832	(2 135)	-	5 885	2 113	3 772
Avances conditionnées par l'Etat	70	-	-	-	(70)	-	-	-
Assurance prospection BPI	89	-	-	(89)	-	-	-	-
Intérêts courus (dont concours bancaires)	10	-	-	-	2	13	13	-
TOTAL	9 928	-	9 832	(3 678)	(68)	16 016	4 358	11 658

Au mois de juin 2025, la Société a conclu un accord de financement avec LCL pour acquérir la division Life Science de Voden Medical Instruments Spa pour un total de 8 M€, amortissable sur 60 mois et à taux fixe annuel de 3,47%. Le paiement à Voden Medical Instruments a été fait début juillet 2025.

Sur l'exercice le contrat relatif au projet TEDAC a été clôturé entraînant l'extinction intégrale de l'avance remboursable qui avait été octroyée au Groupe

Risque sur actions ou participation

Le 30 mars 2017, la Société a acquis la totalité des actions de la société Capforce Plus, une société holding détenant 100% du capital de la société Eurobio, auprès de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier et leurs familles pour un montant total de 28,9 millions d'euros répartis comme suit :

- 65% des actions de Capforce Plus, intégralement détenues par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, ont été apportés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») par ces derniers pour une valeur totale de 18,8 millions d'euros en contrepartie d'actions Diaxonhit qui leurs ont été transférées ;
- 35% des actions de Capforce Plus ont été cédés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») contre versement en numéraire de 10,1 millions d'euros effectué en une tranche de 8,5 millions d'euros payée à la date de réalisation de l'acquisition, et une tranche de 1,6 million d'euros sous forme de crédit vendeur non rémunéré et remboursable par Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») à hauteur de 0,8 million d'euros en juin 2018 et 0,8 million d'euros en juin 2019.

Le 28 janvier 2018, Eurobio a été absorbée par Eurobio-Ingen dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio-Ingen a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

La Société n'anticipant également pas de pertes futures dans sa filiale Capforce Plus, elle n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 31 juillet 2017, Eurobio a acquis la totalité des actions composant le capital de la société californienne Genbio, par le biais d'une société holding, Capforce USA, qu'elle détenait en totalité. A la suite de l'absorption d'Eurobio par Eurobio-Ingen puis d'Eurobio-Ingen par Eurobio Scientific,

Capforce USA, Inc. est désormais détenue par Eurobio Scientific. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 1^{er} juillet 2018, Eurobio Scientific a acquis la société lyonnaise Dendritics pour 46 milliers d'euros. Le 1^{er} janvier 2019, Dendritics a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

En juillet 2019, Eurobio Scientific a acquis les sociétés britanniques Pathway Diagnostics (aujourd'hui « Eurobio Scientific UK ») et Personal Diagnostics pour 3 230 milliers d'euros. En janvier 2024, Eurobio Scientific a acquis la société Alpha Biotech. Au cours de l'exercice 2024, l'ensemble des flux d'activité de Personal Diagnostics et Alpha Biotech ont été transférés chez Eurobio Scientific UK. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 15 juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de 100% du capital de TECOmedical AG, société mère d'un Groupe suisse spécialisé dans le développement et la distribution de test de diagnostic *in vitro* en Europe, présent en Suisse, en Allemagne, en Autriche et au Benelux. Cette acquisition a été réalisée intégralement en numéraire, en direct pour 20% du capital de TECO, et par le biais d'une holding détenue à 100%, Eurobio Scientific Switzerland AG, pour les 80% restants. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 23 novembre 2021, la Société a pris une participation minoritaire, à hauteur de 16 % du capital, dans la start-up Usense, société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Compte tenu de retards répétés dans la finalisation des produits, le Groupe a déprécié à 100% cette participation en 2024.

Par ailleurs, la Société détient une participation dans la société belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma), anciennement propriétaire de son produit TQS. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 13 juin 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la société Biomedical Diagnostic NV (« BMD ») par le biais de sa filiale Eurobio Scientific Benelux. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à forte valeur ajoutée. Le prix d'acquisition de cette société est de 3,4 M€. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a finalisé l'acquisition de la société GenDx pour un montant de 145,5 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 5 juillet 2023, Eurobio Scientific a acquis la totalité du capital de Diagnostic International Distribution SPA (« DID »), société spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic *in vitro* sur tout le territoire italien. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 1^{er} août 2024, Eurobio Scientific a acquis le test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein et l'accord de licence pour distribuer le test génomique de seconde génération Prolaris® pour le cancer de la prostate auprès de Myriad Genetics. Le chiffre d'affaires de ces deux activités est de l'ordre de 8 M€ en base annuelle avec un niveau d'EBITDA à court et moyen terme dilutif sur la performance du Groupe. L'activité EndoPredict a généré un EBITDA négatif de l'ordre de 1 million d'euros sur 2025. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

En 2025, Eurobio Scientific a renforcé son implantation en Italie avec l'acquisition de la société Quimark, distributeur de la gamme EndoPredict®, ainsi que l'acquisition des actifs de l'unité Sciences

de la vie de Voden Medical Instruments Spa, unité spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie. Ces acquisitions ont permis à Eurobio Scientific d'intégrer commercialement la distribution de ses produits propriétaires.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe suit avec attention les emplois et les ressources de trésorerie à venir, ce qui l'aide à gérer ses besoins en flux de trésorerie. Généralement, il s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette.

Au 31 décembre 2025, le bilan consolidé du Groupe faisait apparaître un total d'actifs circulant de 91 011 milliers d'euros avec des dettes de 71 339 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 20 663 milliers d'euros, la variation nette de trésorerie liée à l'activité au cours l'exercice clos le 31 décembre 2025 était de 18 853 milliers d'euros et la trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail du Groupe s'élevait à 4647 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31 décembre 2025
Dettes financières remboursables en cash	-16 016
Trésorerie	20 663
Trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail	4 647

Le niveau de la trésorerie nette mentionné ci-dessus, est lié à l'activité de l'entreprise mais aussi à des financements et des remboursements qui sont intervenus au cours du temps.

Risque douanier

Les marchés mondiaux traversent une période d'incertitude croissante, alimentée par les tensions commerciales et les politiques protectionnistes. Au cœur de ces turbulences se trouvent les droits de douane, instruments économiques aux conséquences multiples. Leur utilisation accrue par les grandes puissances provoque des ondes de choc. En ce début 2025, le gouvernement américain a alimenté cette incertitude et établi avec la Communauté Européenne des droits de douanes de 10%, renchérissant d'autant le coût d'importation des produits sur le marché américain. A la date de publication de nos états financiers, la Communauté Européenne n'avait pas encore réagi sur les marchés concernant le Groupe.

Le Groupe vend sur le marché américain pour un montant d'une contre-valeur d'environ 10 million d'euros, principalement en important les produits de transplantation de son site de production européen. Par ailleurs, il s'approvisionne soit en matières premières pour ses activités propriétaires, soit en produits finis pour ses activités de distribution auprès de tiers basés aux Etats Unis.

Dans ce contexte volatil et incertain, des droits de douane élevés pourraient être mis en place, ce qui aurait un impact direct sur le coût d'importation des tests de transplantation de l'Europe vers les Etats-Unis. Le Groupe pourrait alors prendre en compte ces droits soit en réduisant sa marge brute (absorption des droits), soit en augmentant ses prix de vente localement (compensation des droits), soit en produisant localement, soit en mixant ces trois options. Dans tous les cas, la rentabilité du Groupe pourrait être impactée ainsi que son chiffre d'affaires sur le territoire américain. A ce stade, Eurobio Scientific reste attentif aux développements des discussions entre les Etats Unis et la Communauté européenne avec ses effets directs et indirects.

1.8 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

Remplacement d'un commissaire aux comptes titulaire

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 janvier 2026 a décidé le remplacement de Endrix LYO, commissaire aux comptes, par le cabinet RSM France qui a été proposé et sélectionné par le conseil d'administration de la Société à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

Ce remplacement intervient dans le prolongement de la démission intervenue le 18 décembre 2025 d'Endrix LYO, motivée par l'entrée à son capital d'IK Partners, par ailleurs indirectement actionnaire d'Eurobio Scientific.

RSM France a été nommé pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue des décisions collectives des associés qui seront prises dans l'année 2031 et appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

1.9 ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Eurobio Scientific poursuit le déploiement de ses axes stratégiques prioritaires : le développement des produits propres, l'internationalisation et l'ouverture de nouveaux marchés. Ces trois axes ont pour objectif de permettre au Groupe de se développer avec, à la fois, une croissance de son chiffre d'affaires et de ses marges.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2025 :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2025.12	2024.12	2025.12	2024.12	2025.12	2024.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbstrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products BV (e)/(i)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	NI	IG	-	100%	-	100%
GenDx Products LLC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa (f)	Piazza Carlo Amati 6 20147 Milano	Italie	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Alpha Biotech Limited (g)	Ythan Lodge, Drumore Road Killearn, Glasgow G63 9N, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Service SAS (h)/(k)	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	NI	IG	-	100%	-	100%
Eurobio Scientific Services GmbH (h)	Staffelseestr. 6 · 81477 Munich	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific GmbH (h)	Nattermannallee 1 50829 Köln	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific PTY (h)	Locked Bag Q800 QUEEN Victoria Building, NSW 1230 -Australia	Australie	IG	IG	100%	100%	100%	100%

Les entités du Groupe non-consolidées sont :

- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas

d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Cette participation est entièrement dépréciée depuis 2024. Au cours de l'exercice 2025, nous avons procédé au versement d'une avance de trésorerie de 300 K€.

- la prise de participation minoritaire dans la société Anthomed (10,5%) effectuée au cours du premier semestre 2024 pour un montant de K€ 100 ;
- la prise de participation minoritaire dans la société MADS (1%) effectuée au cours du second semestre 2024 pour un montant de 200€.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Capforce Plus

Depuis le 30 mars 2017, la Société détient 100% du capital social et des droits de vote de Capforce Plus, société holding dont l'activité, à titre principal, était la détention d'une participation à 100% dans le capital d'Eurobio (622 018 554 RCS Evry), industriel français dans le domaine du diagnostic in-vitro et des sciences de la vie. Dans le cadre d'une réorganisation du Groupe, cette participation a été cédée en décembre 2017 à Ingen qui a ensuite absorbé Eurobio le 28 janvier 2018 par le biais d'une dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine.

Son exercice clos le 31 décembre 2025 s'est soldé par un bénéfice net de 116 milliers d'euros contre un bénéfice net de 117 milliers d'euros en 2024.

Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)

Eurobio Scientific Benelux est l'entité productrice du test propriétaire TQS qu'elle livre à Eurobio Scientific dans le cadre de la commercialisation en France. La fabrication de TQS étant sous-traitée, Eurobio Scientific Benelux n'a pas de collaborateurs en propre et son fonctionnement est assuré par des collaborateurs du Groupe.

Son exercice clos au 23 octobre 2025 s'est soldé par une perte nette de 20 milliers d'euros contre une perte de 23 milliers d'euros en 2024.

Dans le cadre de la réorganisation interne du groupe, Eurobio Scientific Benelux a été liquidée en date du 23 octobre 2025.

Biomedical Diagnostics MV (BMD)

En juin 2022, Eurobio Scientific Benelux a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit belge Biomedical Diagnostics MV (« **BMD** »).

Créée en 1986, BMD est basée à Anvers, en Belgique. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs sur la zone Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de l'auto-immunité pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. BMD s'est également développé dans le domaine des maladies infectieuses, des désordres génétiques et de la surveillance des biothérapies. BMD commercialise actuellement des

produits spécifiques du Groupe Eurobio Scientific en distribuant la gamme des contrôles de qualité Pathrol fabriquée par Eurobio Scientific UK au Royaume-Uni.

En juin 2025, Eurobio Scientific Benelux a cédé les titres BMD à Eurobio Scientific SA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, BMD a enregistré un bénéfice net de 340 milliers d'euros contre un bénéfice de 378 milliers d'euros en 2024.

Capforce USA

Eurobio Scientific possède 100% de cette filiale qui a vocation à être la holding de détention de ses participations américaines. Elle a été constituée en 2017 pour réaliser l'acquisition de Genbio avec un financement par emprunt auprès de Bank of the West en Californie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Capforce USA a enregistré une perte nette de 85 milliers dollars US contre une perte de 77 milliers de dollars US en 2024.

Innominata Inc. dba Genbio (Genbio Llc.)

Eurobio Scientific contrôle, par l'intermédiaire de Capforce USA, 100% du capital de la société Genbio Llc. basée en Californie depuis juillet 2017. Genbio Llc. fabrique ses propres tests de diagnostic qu'elle vend principalement aux Etats-Unis par l'intermédiaire de distributeurs.

En 2024, la Société a absorbé Genbio R&D Llc (anciennement « Diaxonhit Inc. »), société américaine qui consistait essentiellement à effectuer tous les travaux de R&D sur les produits destinés au marché américain ainsi que les démarches réglementaires correspondantes auprès de la FDA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Genbio Llc. a enregistré un bénéfice net de 313 milliers dollars US contre un bénéfice de 358 milliers de dollars US en 2024.

Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics)

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Pathway Diagnostics Ltd (« **Eurobio Scientific UK** »).

Fondée en 1999, Eurobio Scientific UK est basée à Dorking dans le Surrey. Elle propose toute une gamme d'instruments et de réactifs de diagnostic in vitro aux laboratoires de biologie hospitaliers, notamment dans les domaines de l'hématologie et de l'immunologie, ainsi qu'aux laboratoires industriels et de recherche (centres de recherche, laboratoires pharmaceutiques, CRO, etc.). De même, Eurobio Scientific UK fournit des réactifs de contrôle de qualité qu'elle conçoit et fabrique, afin de permettre aux laboratoires de comparer et de suivre leur performance comme exigé dans le référentiel des bonnes pratiques de laboratoire. La Société commercialise actuellement en France certains contrôles fabriqués par Eurobio Scientific UK.

En 2024, le Groupe a transféré les flux de ses filiales Personal Diagnostics Ltd et Alpha Biotech limited à Eurobio Scientific UK. Personal, aussi basée à Dorking dans le Surrey, était spécialisée dans les auto-tests à destination des professionnels de santé et des particuliers commercialisant, essentiellement auprès de particuliers AnaemiaScreen pour l'anémie liée au manque de fer, ThyroScreen pour la détection de l'hypothyroïdie, et UlcerScreen pour l'ulcère de l'estomac. La société commercialise d'autres auto-tests en distribution. Acquise début janvier 2024, Alpha Biotech était principalement le distributeur de GenDx en Grande Bretagne. A fin décembre 2024, Personal Diagnostic Ltd et Alpha Biotech sont des structures dormantes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Eurobio Scientific UK a enregistré une perte nette de 355 milliers de livres sterling contre un bénéfice de 580 milliers de livres sterling en 2024.

TECOmedical AG

En juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit suisse TECOmedical AG (« **TECO** »).

Fondée en 1984, TECO est basée à Sissach, en Suisse. Elle propose toute une gamme de tests de biomarqueurs spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs, ainsi que des produits propriétaires pour le diagnostic humain et vétérinaire, l'écotoxicologie et les syndromes métaboliques. De même, TECO développe et fabrique ses propres produits au sein de sa filiale TECOmedical GmbH, située à Rheinbach, en Allemagne. La Société commercialise actuellement en France et au Royaume-Uni des produits spécifiques de TECO.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, TECOmedical AG a enregistré un bénéfice net de 298 milliers de francs suisses contre un bénéfice de 292 milliers de francs suisses en 2024.

Eurobio Scientific Switzerland

Dans le cadre de l'acquisition de la société TECOmedical AG, la société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrasse, 10 6362 Stansstad, en Suisse, a été créée en tant que holding.

Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte nette de 27 milliers de francs suisses contre une perte de 24 milliers de francs suisses en 2025.

Genome Diagnostics BV (« GenDx »)

En octobre 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV (« **GenDx** ») et ses filiales Genome Products et GenDx Products.

Créée en 2005 à Utrecht aux Pays-Bas, GenDx est spécialisée dans le diagnostic moléculaire des transplantations par typage HLA (*human leucocyte antigen*) d'organes ou de patients dans le cadre de l'évaluation de la compatibilité entre donneurs et receveurs. Elle est, entre autres, un des pionniers du typage basé sur la séquençage génomique (*sequencing based typing*, SBT) pour lequel elle propose actuellement des solutions à haute résolution basées sur les technologies NGS (*next generation sequencing*) les plus récentes. GenDx développe et commercialise une gamme complète qui comprend : des réactifs permettant d'effectuer le typage HLA par séquençage ; des logiciels d'analyse des résultats de séquençage, adaptés à différentes techniques et différentes plateformes ; des modules de formations, facilitant l'adoption de ses solutions par ses clients.

Au cours de l'année 2024, Genome Diagnostics BV a absorbé sa filiale hollandaise Genome Products BV et a transféré en interne la propriété de sa filiale américaine GenDx Products à Cap Force USA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, GenDx a réalisé un bénéfice net de 6.097 milliers d'euros contre un bénéfice de 9.660 milliers d'euros en 2024.

Diagnostic International Distribution SPA (« DID »)

En juillet 2023, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA (« **DID** »).

Créée en 1946, DID est basée à Milan, en Italie, et réunit une équipe de 34 collaborateurs. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs. Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de la microbiologie pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. Au-delà des hôpitaux et des laboratoires de biologie privés, DID est présente sur les marchés vétérinaires, industriels et de la nutrition. Plus récemment, la société s'est également développée dans la biologie de proximité (Point Of Care, POC). Elle est certifiée ISO9001.

Au 1er mars 2025, DID a acquis la société Quimark, distributeur d'EndoPredict® et Prolaris® en Italie. Sur octobre 2025, Quimark a été absorbé par DID dans le cadre d'une fusion.

Au 1^{er} juillet 2025, DID a acquis l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Cette unité est spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, DID a réalisé une perte nette de 303 milliers d'euros contre un bénéfice de 22 milliers d'euros en 2024.

Eurobio Scientific Service GmbH

En août 2024, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit allemand Myriad Genetics Service GmbH et de sa filiale Myriad International GmbH. Les deux sociétés ont été renommées respectivement Eurobio Scientific Service et Eurobio Scientific GmbH.

Basée à Munich, Eurobio Scientific Service GmbH est une société de distribution dans le domaine des tests génétiques et de la médecine préventive. Elle vend sur son marché domestique ainsi que via des distributeurs à l'international, les tests génomiques de seconde génération EndoPredict® et Prolaris® pour le cancer du sein et de la prostate.

Basée à Cologne, sa filiale Eurobio Scientific GmbH est une société qui détient la technologie EndoPredict® et l'accord de licence Prolaris® et les produit sur son site avant de les revendre à Eurobio Scientific Service GmbH.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Eurobio Scientific Service GmbH a réalisé un bénéfice net de 492 milliers d'euros et sa filiale Eurobio Scientific GmbH une perte nette de 2.857 milliers d'euros.

Eurobio Scientific Service SAS

Dans le cadre de l'acquisition des produits EndoPredict® et Prolaris® décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport, la Société a acquis la filiale de droit français Myriad Genetic SAS, devenu en septembre 2024 Eurobio Scientific Service SAS.

Basée à Issy-les-Moulineaux, Eurobio Scientific Service SAS est également spécialisée dans le domaine des tests génétiques et de la médecine préventive. Elle vend sur son marché domestique les tests génomiques de seconde génération EndoPredict® et Prolaris® pour le cancer du sein et de la prostate.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2025, Eurobio Scientific Service a réalisé un bénéfice net de 151 milliers d'euros contre une perte de 811 milliers d'euros en 2024.

Dans le cadre de la réorganisation interne du groupe, Eurobio Scientific Service SAS a été absorbée par voie de transmission universelle de patrimoine (TUP) au profit de la société mère Eurobio Scientific S.A. en date du 1er juin 2025.

Eurobio Scientific PTY Ltd

Toujours dans le cadre de cette acquisition des produits EndoPredict® et Prolaris® décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport, la Société a acquis la filiale de droit australien Myriad Genetic PTY Ltd, devenu en septembre 2024 Eurobio Scientific PTY Ltd.

Eurobio Scientific Service PTY Ltd est également spécialisée dans le domaine des tests génétiques et de la médecine préventive. A ce stade, elle vend sur son marché domestique le test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Eurobio Scientific Service a réalisé un bénéfice net de 39 milliers de dollars australien contre une perte nette de 672 dollars australien en 2024.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a pris aucune participation visée audit article au sein d'une société ayant son siège social en France.

Nous vous précisons que le 1^{er} juillet 2025, la Société a acquis les actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Cette acquisition et ses synergies sont décrites au paragraphe 1.2 du présent rapport.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2025 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	539	142,00	10,00	3,00	42,00	197	2 536	659	290	182	783	1 914
Montant total TTC des factures concernées	10 105 181 €	1 032 270 €	120 258 €	16 248 €	907 708 €	2 076 485 €	13 337 952 €	3 697 757 €	1 093 129 €	487 519 €	2 364 093 €	7 642 498 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	12,34%	1,26%	0,15%	0,02%	1,11%	2,54%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							13,37%	3,71%	1,10%	0,49%	2,37%	7,66%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							Délai généralement consenti de 30 jours fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités, à celui de sa croissance et au plan de rachat d'actions. Elle n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la société requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Nature des indications	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2024	Exercice 31/12/2025
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 629 815	3 629 815	3 501 815	3 279 639	3 279 639
Nombre des actions ordinaires existantes	11 343 171	11 343 171	10 943 171	10 248 871	10 248 871
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	28 581	32 320	127 610	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de Bons de Souscription d'Action, d'actions gratuites et de levées d'options.....	28 581	32 320	127 610	0	0
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	167 425 705	128 086 850	82 280 552	90 852 515	99 766 343
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	69 041 465	37 367 677	9 203 353	26 448 861	19 861 604
Impôts sur les bénéfices	7 737 756	3 703 879	829 328	874 315	1 328 806
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	62 344 885	27 506 657	8 139 409	24 631 303	16 543 294
Résultat distribué					
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,40	2,97	0,77	2,50	1,81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-
Dividende attribué à chaque action	5,50	2,42	0,74	2,40	1,61
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	128	135	139	143	145
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 467 445	9 970 386	7 512 798	8 922 213	8 985 131
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	3 307 987	4 370 079	2 941 069	2 528 901	4 538 406

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2025 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote théoriques	
	Nombre	%	Nombre	%
EB Development	9.227.652 ⁽¹⁾	90,04	9.077.739 ⁽¹⁾	88,57
Public	1.021.219	9,96	1.171.132	11,43
Total	10.248.871	100,00	10.248.871	100,00

(1) En ce compris les 180.592 actions détenues en propre par la Société et assimilées aux actions détenues par EB Development en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du code de commerce.

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

Au 31 décembre 2025, le nombre de droits de vote théoriques s'élève à 10.248.871 et le nombre de droits de vote réels s'élève à 10.068.279, après déduction des actions auto-détenues par la Société qui sont dépourvues de droit de vote.

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a reçu aucune déclaration de franchissement de seuils en application des dispositions de l'article L. 233-7 du Code de commerce ou de ses statuts.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Comme détaillé au chapitre 9 ci-dessous, certains salariés ou anciens salariés de la Société sont devenus actionnaires par exercice d'options de souscription d'actions ou par acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Par ailleurs, la Société a mis en place le 2 mars 1999 un plan d'épargne d'entreprise par octroi qui a été modifié le 11 mai 2001 puis le 3 novembre 2005. Lors de l'introduction en bourse de la Société, le 17 novembre 2005, 18.512 actions ont été souscrites par les salariés dans le cadre du PEE. Aucune action n'a été souscrite depuis cette date.

Au 31 décembre 2025 et à la connaissance de la Société, l'actionnariat salarié représente environ 0% du capital social et des droits de vote de la Société.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

Programme de rachat d'actions

Les actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2025 ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2025, dans sa quinzième (15^e) résolution, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la vingt-deuxième (22^e) résolution de l'assemblée générale du 19 juin 2025 ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution d'actions gratuites ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes à émettre de la Société ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions, étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2025 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 19 décembre 2026. Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social. Le prix d'achat unitaire maximum est de 60,00 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 61.493.220 euros, hors frais de négociation, calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date de l'assemblée générale du 19 juin 2025. Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité

La Société a conclu un contrat de liquidité le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Le 4 mars 2025, la Société a mis fin au contrat de liquidité conclu avec TP ICAP (Europe).

A la date de clôture, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- nombre d'actions : 0 titre ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 0 euros.

Le solde en espèce du compte de liquidité a été versé à la Société après sa clôture.

Autocontrôle hors contrat de liquidité

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 180.592 actions propres, soit 1,76% du capital social à cette même date.

Actions en autocontrôle au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 180.592 actions Eurobio Scientific, soit 1,76 % du capital social à cette même date.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2025, le conseil d'administration est composé des neuf membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant ⁽¹⁾	Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel ⁽²⁾
Denis Fortier	Président directeur général	58				2019	2028
Jean-Michel Carle Grandmougin	Administrateur et directeur général délégué	65				2019	2028
Hervé Duchesne de Lamotte	Administrateur	69				2019	2028
Michel Picot	Administrateur	73	✓	✓	✓	2019	2028
Patrick de Roquemaurel	Administrateur	69	✓	✓	✓	2019	2028
EUROBIONEXT SAS, représentée par Monsieur Grégoire Sentilhes	Administrateur	65			✓	2022	2028
Catherine Courboillet	Administrateur	62	✓			2024	2027
IK X Luxco 3 S.à.r.l., représentée par Madame Deborah Collignon	Administrateur	34				2025	2028

(1) Au regard de la recommandation n°3 du Code Middlednext.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

Comité d'audit

Le conseil d'administration a décidé de se doter d'un comité d'audit ayant pour mission d'examiner :

- les comptes annuels et consolidés afin d'en faciliter l'arrêté et la revue par le conseil d'administration ;
- les comptes consolidés semestriels ;
- les risques, les litiges et les engagements hors bilan significatifs ;
- la pertinence du choix et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes annuels et consolidés ou des comptes consolidés semestriels ;
- la mise en œuvre des recommandations du commissaire aux comptes ;
- la procédure de sélection des commissaires aux comptes, la formulation d'avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution de leur mission de contrôle légal et le contrôle du respect des règles garantissant leur indépendance ;
- toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le président du conseil d'administration, notamment le budget de la Société.

Au 31 décembre 2025, le comité d'audit est composé des trois membres suivants :

- Monsieur Michel Picot, administrateur indépendant et président du comité d'audit ;
- Monsieur Patrick de Roquemaurel, administrateur indépendant ;
- Madame Catherine Courboillet, administrateur indépendant.

Comité des rémunérations et des nominations

Le conseil d'administration a également créé un comité des rémunérations et des nominations ayant notamment pour mission de préparer les décisions du conseil d'administration et de lui faire des recommandations dans les domaines suivants :

- La rémunération des membres de la direction générale : le comité est chargé, sur la base de critères définis avec le conseil d'administration prenant en compte la performance de la Société par rapport aux objectifs fixés et la contribution personnelle de chacun des membres de la direction générale à la réalisation de ces objectifs, et par référence à la pratique générale de rémunération de Groupes français ou étrangers équivalents, ou comparables de :
 - recommander annuellement au conseil d'administration le niveau de rémunération fixe des dirigeants ;
 - recommander le montant de la part variable de cette rémunération en fonction des performances réalisées ;
 - examiner les autres formes de rémunération et d'avantages en nature, y compris les avantages de retraite et de prévoyance ;
- la soumission de propositions concernant le montant global de la somme fixe annuelle allouée aux administrateurs par l'assemblée générale, sa répartition entre les administrateurs, les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs et aux comités ad hoc en tenant compte de leur assiduité et des tâches accomplies au sein du conseil d'administration et dans les comités ;
- la politique générale d'attribution des outils d'incentive des collaborateurs (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, attribution d'actions gratuites et/ou option de souscription et d'achat d'actions) proposée par la direction générale ;
- les éventuelles augmentations de capital réservées aux salariés ;
- la qualité d'indépendance de chacun des administrateurs, et la préparation de la procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs ainsi que l'évaluation des candidats envisagés ;
- l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement du conseil d'administration ;
- la composition des comités du conseil d'administration ;
- la prévention des conflits d'intérêts au sein du conseil d'administration ;
- les projets de modifications significatives dans l'organisation de la direction du Groupe.

Au 31 décembre 2025, le comité des rémunérations et des nominations est composé des quatre membres suivants :

- Monsieur Patrick de Roquemaurel, administrateur indépendant et président du comité des rémunérations et des nominations ;
- Monsieur Michel Picot, administrateur indépendant ;
- Monsieur Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, administrateur ;
- Monsieur Arthur Vigneras.

7.1.2 DIRECTION GENERALE

Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 17.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 17.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

Composition de la direction générale au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Denis Fortier	Président directeur général	13 juin 2023	Assemblée générale 2028
Jean Michel Carle Grandmougin	Directeur général délégué	13 juin 2023	Assemblée générale 2028
Olivier Bosc	Directeur général délégué	10 octobre 2023	Assemblée générale 2028
Cathie Marsais	Directrice générale déléguée	13 juin 2023	Assemblée générale 2028

Messieurs Denis Fortier et Jean Michel Carle Grandmougin sont les seuls mandataires détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital d'Eurobio Scientifique.

7.2.3 LISTE DES MANDATS

Denis Fortier, président directeur général (58 ans)

Denis Fortier bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le diagnostic *in vitro* et dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes commercial et marketing au sein de sociétés de diagnostic, Denis Fortier a pris en charge des fonctions de directeur international puis de Business Developer de la société BMD France. Il intègre ensuite la direction Générale d'une *start-up*, Inodiag, pour son développement et son financement.

Denis Fortier, possède une double expérience de dirigeant et d'entrepreneur. En 2010, il participe avec son associé Jean-Michel Carle au rachat des laboratoires Eurobio. Il supervise les départements de la production, de la R&D, du Business développement et de l'international.

Entrepreneur et investisseur, Denis Fortier est membre de réseau entreprendre, pour l'aide à la création d'entreprises et aux suivis de jeunes entrepreneurs.

Denis Fortier est diplômé d'un Master 2 en Biotechnologie et commercial.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Eurobio Scientific UK	2019
Président	Innominata dba Genbio Inc	2017
Directeur général	Capforce Plus	2017
Président	EurobioNext	2022
Président	Eurobio Scientific Switzerland	2022
Président	TECOmedical AG	2022
Président	TECOmedical Gmbh	2022
Président	Eurobio Scientific Benelux	2022
Président	BMD Belgique	2022
Président	Eurobio Scientific Service SAS	2024
Président	Eurobio Scientific GmbH	2024
Président	Eurobio Scientific Service GmbH	2024
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Directeur général délégué	Eurobio Scientific	2019-2023
Président directeur général	Eurobio Scientific	Depuis 2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0		

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué (66 ans)

Jean-Michel Carle Grandmougin possède plus de 40 ans d'expérience dans les domaines du diagnostic *in vitro* et de la recherche. Il a commencé sa carrière chez Technicon devenu Bayer Diagnostics en tant qu'ingénieur Technico-commercial pour en devenir chef des ventes à 30 ans. Il a été ensuite directeur commercial pour la société BMD (BioMedical Diagnostics) pendant 13 ans avant de prendre la responsabilité de la *business unit* germanique. Jean-Michel Carle Grandmougin intègre Eurobio en 2006 en tant que directeur commercial pour rapidement devenir directeur général afin de préparer la reprise de la société. En juin 2010, il devient avec Denis Fortier et OTC Asset Management (qui cèdera sa participation en juillet 2014), l'un des associés majoritaires de la société Capforce, société holding détenant la totalité du capital de la société Eurobio.

Jean-Michel Carle Grandmougin est titulaire d'une Licence de Biologie (1982).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Représentant d'un président personne morale	Capforce Plus	2017
Directeur général	EurobioNext	2022

Hors du Groupe Eurobio Scientific

Co-gérant SCI Capforce 2017

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonction	Sociétés	Dates
Président directeur général	Eurobio Scientific	2019-2023

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0

Madame Cathie Marsais, directrice générale déléguée (45 ans)

Cathie Marsais a rejoint Eurobio Scientific en 2007 au poste de Responsable Qualité. Membre du Comité Exécutif Groupe d'EUROBIO SCIENTIFIC, elle est actuellement Directrice Générale Adjointe en France et est en charge des opérations (Supply Chain, production, R&D, Services Qualité et Réglementaire. Elle est également, le COO du Groupe Eurobio Scientific et travaille de manière transversale avec les équipes opérationnelles du Groupe.

Elle possède 19 ans d'expérience dans le domaine du diagnostic in vitro et des dispositifs médicaux. De formation scientifique et réglementaire, elle est référente et représentante de la direction d'EUROBIO SCIENTIFIC auprès des organismes de réglementation, de l'autorité compétente française et européenne des produits de santé.

Cathie Marsais est titulaire d'un Master en biotechnologie et produits de santé de l'Université Pharmaceutique de Châtenay-Malabry et également titulaire d'un Executive MBA délivré par l'EM de Lyon.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Directrice générale	Eurobio Scientific Service SAS	2024
Directrice générale	Eurobio Scientific GmbH	2024
Directrice générale	Eurobio Scientific Service GmbH	2024
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonction	Sociétés	Dates
Néant.		

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0

Monsieur Olivier Bosc, directeur général délégué (53 ans)

Olivier Bosc bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la Finance et de la Santé. Après une expérience de 8 ans en Audit et Corporate Finance au sein du cabinet Deloitte en France et aux Etats Unis, il rejoint General Electric Healthcare et occupe pendant 14 ans diverses fonctions financières puis de direction générale en France et à l'international. Il intègre ensuite pendant 5 ans la Direction Générale de l'Hôpital Américain de Paris, puis celle du Groupe d'Hospitalisation privé Kantys avant de rejoindre le Groupe en octobre 2023.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Directeur général	Eurobio Scientific UK	2024
Directeur général	Innominata dba Genbio Inc	2024
Directeur général	Capforce Plus	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Switzerland	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Benelux	2024
Directeur général	BMD Belgique	2024
Directeur général	Personal Diagnostics	2024
Directeur général	Alpha Biotech	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Service SAS	2024
Directeur général	Eurobio Scientific GmbH	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Service GmbH	2024
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Directeur Général délégué	Eurobio Scientific	Depuis 2023
Directeur Général	Clinique du Val d'Ouest	2022-2023
Directeur Général	Clinique St George	2022-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0		

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur (68 ans)

Hervé Duchesne de Lamotte bénéficie de 25 ans d'expérience internationale en finance, et 20 ans dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes d'ingénieur au sein de sociétés de conseil en France et aux Etats-Unis, entre 1981 et 1989, Hervé Duchesne de Lamotte a pris en charge des fonctions de direction générale dans des établissements financiers à Paris.

C'est en 1991 qu'il intègre le monde de la pharmacie et de la biotechnologie lorsqu'il crée avec un partenaire médecin le Groupe IDM, société de biotechnologie spécialisée dans l'immunothérapie du cancer, où il exercera à partir de 1998 les fonctions de directeur financier pendant 10 ans, en France, au Canada, et aux Etats-Unis. Après l'introduction au NASDAQ d'IDM Pharma en 2005, il deviendra directeur général puis président-directeur général d'IDM France à Paris entre 2006 et 2008, jusqu'à la cession d'IDM au Groupe pharmaceutique Takeda.

Il a rejoint Eurobio Scientific en 2009 en tant que Directeur général membre du Directoire de l'entreprise, principalement en charge des fonctions de directeur administratif et financier. Lors de la modification des organes de direction en 2019, il devient Directeur général délégué, fonction qu'il conservera jusqu'à son départ à la retraite en juillet 2023.

Avant de rejoindre la Société, Hervé Duchesne de Lamotte était gérant de Cirrus Finance Management, société de conseil spécialisée en stratégie et organisation financière. Il a été membre du conseil d'administration d'IDM et de France Biotech.

Hervé Duchesne de Lamotte est diplômé d'un MBA en Finance du MIT et d'un Master of Science du même institut, il est également ingénieur en aéronautique (SupAero).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Président	Cirrus Finance Management SAS	2023
Président	Anthomed SAS	2023
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Directeur général délégué	Eurobio Scientifc	2019-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0		

Michel Picot, administrateur (74 ans)

Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCOA, où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général d'ECS, en Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior Vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de directeur général adjoint. Michel Picot est président d'Advest SAS depuis 2005.

Michel Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Président	Advest SAS	2005
Membre des Conseillers du Commerce extérieur de la France	CCE	2012
Trustee fonds de Pension UK	IPS	2008
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Néant.		
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0		

Patrick de Roquemaurel, administrateur (68 ans)

Patrick de Roquemaurel bénéficie de plus de 30 années d'expérience professionnelle dans la finance et l'industrie, notamment dans le secteur des technologies de l'information. Il a occupé différents postes de direction au sein de Siemens Nixdorf France et de vice-président des activités de service de Bull. En 2007, il rejoint OTC Asset Management en tant que Directeur des Participations. A ce titre, il réalise des investissements dans les secteurs des technologies et de la santé, notamment le rachat d'Eurobio avec son management en 2010. Début 2016, il quitte OTC Asset Management et intègre la société de gestion Extendam en juillet 2016 en tant que gérant.

Patrick de Roquemaurel est diplômé de l'ESLSCA (1978).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Néant		

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0***EurobioNext SAS, administrateur, représentée par Grégoire Sentilhes (65 ans) en tant que représentant permanent de la personne morale***

Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, était le directeur général de ScreamingMedia, entreprise de syndication de contenu à valeur ajoutée introduite au NASDAQ en 2000, qui a récemment fusionné avec CBS Market Watch. Il était précédemment basé à New York, comme Vice-Président marketing pour le monde de la division commerce électronique du Groupe allemand Bertelsmann. Il était auparavant co-fondateur et PDG de la division on-line du Groupe Lagardère à Paris de 1993 à 1996. Il a investi avec succès dans le non coté en France, en Espagne, aux États-Unis et en Chine : 4 de ses 15 investissements ont été cotés en bourse. Il est membre du conseil d'orientation de France Investissement, et co-fondateur des Journées de l'Entrepreneur. En 2010, il devient le Président du G20 des Jeunes Entrepreneurs (G20 YES).

Grégoire Sentilhes est diplômé de l'ISG et de l'Université Paris Dauphine.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
<i>Néant.</i>		

Hors du Groupe Eurobio Scientific

<i>Représentant du gérant personne morale</i>	<i>NextStage EverGreen</i>
<i>Président</i>	<i>NextStage</i>
<i>Président du conseil d'administration</i>	<i>NextStage</i>
<i>Président</i>	<i>NextStage AM</i>
<i>Président</i>	<i>NextStage Partners</i>
<i>Président du conseil d'administration</i>	<i>NextStage Partners</i>
<i>Représentant président personne morale</i>	<i>NextStage Croissance</i>
<i>Représentant président personne morale</i>	<i>NAP</i>
<i>Président</i>	<i>Senmer</i>
<i>Membre du comité stratégique</i>	<i>EurobioNext</i>

Président du comité stratégique GoodHope
 Représentant membre comité stratégique personne morale Lonsdale Développement

Représentant membre comité stratégique personne morale New Black Gold
 Représentant membre comité stratégique personne morale NordNext
 Représentant membre conseil de surveillance personne morale Royce WS
 Représentant membre comité stratégique personne morale Atream
 Représentant membre comité stratégique personne morale Yseop

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Président du Conseil d'administration	NextStage AM	2023
Représentant administrateur personne morale	Coorpacademy	2022
Représentant président personne morale	La compagnie de Kairos	2022
Représentant personne morale	Wally	2021
Représentant administrateur personne morale	Fontaine Pajot	2020
Citizen Entrepreneurs	Président	2020
G20 Young Entrepreneur Alliance	Président	2020
Société des Amis de Versailles	Vice-Président	

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0

Catherine Courboillet, administratrice (62 ans)

Madame Catherine Courboillet a démarré sa carrière chez Pharmacia DIAG, entreprise suédoise de diagnostic in vitro où elle occupe rapidement plusieurs postes de direction dont celui des ventes et du marketing. Elle développe ensuite le laboratoire de biologie spécialisée de la Générale de Santé avant de rejoindre Cerba en 1999, qui deviendra sous sa direction le Groupe Cerba Healthcare. Elle dispose d'une expérience de 30 ans dans le domaine des sciences de la vie et du diagnostic médical.

Au cours de ces années, elle a développé une compétence très fine de la gestion de sociétés dans tous ses aspects et a réalisé de très nombreuses opérations de croissance externe dans le domaine du diagnostic médical en France, en Europe et à l'International.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025

Fonctions	Sociétés	Dates de début
Dans le Groupe Eurobio Scientific		
Néant		
Hors du Groupe Eurobio Scientific		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Néant		
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0		

IK X Luxco 3 S.à.r.l, administrateur, représentée par Deborah Collignon (33 ans) en tant que représentant permanent de la personne morale

Déborah Collignon, représentante d'IK Luxco, est Directeur de Participations chez IK Partners depuis 2018. Avant cela, elle a travaillé pendant plusieurs années au sein de la Banque d'affaires Perella Weinberg Partners à Londres, dans le département fusion et acquisition. Elle a réalisé divers investissements en France dans des PME actives dans les secteurs de la santé, de la technologie et des services, ainsi que des biens de consommation. Elle siège actuellement au Conseil de Surveillance de plusieurs participations non-cotées.

Déborah Collignon est diplômée d'un Master en Management de HEC Paris.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2025		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Néant.		

Hors du Groupe Eurobio Scientifc

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	<i>Sterimed</i>	<i>Depuis 2025</i>
<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	<i>EBDH</i>	<i>Depuis 2024</i>
<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	<i>Questel</i>	<i>Depuis 2020</i>
<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	<i>Pinard Beauty Pack</i>	<i>2023-2024</i>
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2025 : 0		

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration comme décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport de gestion, par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l'« **AGE** ») de la Société lors de sa réunion du 19 juin 2025. Il est rappelé que le procès-verbal de ladite assemblée est disponible sur le site Internet de la Société à la rubrique « investisseur » (www.eurobioscientific.com/fr).

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
<p>1. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (17^e résolution de l'AGE du 19 juin 2025)</p>	1.400.000 €	19 août 2027	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
<p>2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (18^e résolution de l'AGE du 19 juin 2025)</p>	1.400.000 €	19 août 2027	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
<p>3. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 30% du capital par an, par voie de placement privé (19^e résolution de l'AGE du 19 juin 2025)</p>	30% du capital ou 1.400.000 € ⁽¹⁾	19 août 2027	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
4. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs ⁽²⁾ (20 ^e résolution de l'AGE du 19 juin 2025)	1.400.000 € ⁽¹⁾	19 décembre 2026	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (21 ^e résolution de l'AGE du 19 juin 2025)	15 % du montant de l'émission initiale	19 août 2027	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1 à 4 ci-dessus selon le cas
6. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des adhérents au plan d'épargne entreprise (23 ^e résolution de l'AGE du 19 juin 2025)	1.400.000 €	19 août 2027	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la dix-huitième (18^e) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2025.

(2) Catégories de personnes concernées par la vingtième (20^e) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2025 :

- a. à une ou plusieurs sociétés d'investissement ou fonds d'investissement français ou étrangers (i) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de

- capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie, et (ii) investissant pour un montant de souscription unitaire supérieur à 100 000 euros (prime d'émission comprise) ; et/ou*
- b. à un ou plusieurs partenaires stratégiques de la Société, situé(s) en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, co-développement, distribution, fabrication, etc.) commerciaux avec la Société (ou une filiale) et/ou à une ou plusieurs sociétés que ces partenaires contrôlent, qui contrôlent ces partenaires ou qui sont contrôlés par la ou les mêmes personnes que ces partenaires, directement ou indirectement, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ;*
 - c. toute personne, y compris les fournisseurs ou les créanciers obligataires de la Société, détenant une créance certaine, liquide et exigible sur la Société ;*
 - d. à tous dirigeants, administrateurs et/ou salariés cadres de la Société souhaitant investir concomitamment à des bénéficiaires visés par les catégories susvisées.*

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 12 du présent rapport.

Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

Convention de bail commercial conclue avec la SCI CAPFORCE

Le 27 février 2017, la société Eurobio, détenue indirectement à 100% par Eurobio Scientific, a conclu un contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Le 28 janvier 2018, InGen a absorbé Eurobio par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine et a modifié sa dénomination sociale devenir « Eurobio InGen ». Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio Scientific a absorbé Eurobio InGen par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine. En raison de cette opération, Eurobio Scientific a substitué Eurobio InGen en qualité de preneur du contrat de bail commercial décrit ci-dessus. Le transfert universel du patrimoine d'Eurobio InGen au profit de la Société, n'ayant pas entraîné la conclusion d'un nouveau contrat de bail, ce dernier n'entre pas dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Le 14 décembre 2021, la société Eurobio Scientific a conclu un nouveau contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin, respectivement président directeur général et administrateur/directeur général délégué de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a versé à la SCI CAPFORCE un montant de 601 milliers d'euros H.T. au titre des loyers des locaux décrits ci-dessus.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATIONS AU CAPITAL

9.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération du et versé aux mandataires sociaux dirigeants de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 est présentée ci-après :

Nom	2025			2024		
	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)
Denis Fortier <i>Président directeur général</i> ⁽¹⁾	360.000	300.000	-	300.000	400.000	-
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Directeur général délégué</i> ⁽²⁾	180.000	272.000	-	120.000	0	-
Cathie Marsais <i>Directeur général délégué</i> ^{(3) (4)}	144.000	50.000	-	144.000	50.000	-
Olivier Bosc <i>Directeur général délégué</i> ^{(5) (6)}	240.000	59.200	-	200.000	43.000	-
TOTAL	924.000	681.200	-	764.000	493.000	-

(1) Monsieur Denis Fortier a exercé les fonctions dirigeantes de directeur général délégué du 27 juin 2019 au 13 juin 2023. Il a été nommé président directeur général le 13 juin 2023. Monsieur Denis Fortier est rémunéré depuis le 1^{er} décembre 2024 par la société Eurobio Development Holding (« EBDH »);

(2) Monsieur Jean Michel Carle Grandmougin a exercé les fonctions dirigeantes de président directeur général du 27 juin 2019 au 13 juin 2023. Il a été nommé directeur général délégué le 13 juin 2023.

(3) Madame Cathie Marsais a été nommée directeur général délégué le 13 juin 2023. Depuis le 1^{er} décembre 2024, elle est rémunérée par la société Eurobio Development (« EBD »).

(4) Madame Cathie Marsais est également titulaire d'un contrat de travail de V.P. Opérations et affaires réglementaires conclu antérieurement à sa nomination en tant que directeur général délégué, aucune somme n'a été versée au titre de ses fonctions de directeur général délégué.

(5) Monsieur Olivier Bosc a été nommé directeur général délégué le 10 octobre 2023. Depuis le 1^{er} décembre 2024, il est rémunéré par la société Eurobio Development (« EBD »).

(6) Monsieur Olivier Bosc est également titulaire d'un contrat de travail de Directeur Groupe – Finance & IT conclu antérieurement à sa nomination en tant que directeur général délégué, aucune somme n'a été versée au titre de ses fonctions de directeur général délégué.

Nous vous précisons que Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin cumulent leurs fonctions dirigeantes décrites ci-dessus avec les fonctions d'administrateur et ils ont indiqué, à ce titre, renoncer à leur rémunération en qualité d'administrateur.

Les rémunérations allouées aux dirigeants se sont élevées à 1,61 millions d’euros au cours de l’exercice 2025 contre 1,26 millions d’euros au cours de l’exercice 2024. Les rémunérations versées à par EBDH à Monsieur Denis Fortier et par EBD à Madame Cathie Marsais et Monsieur Olivier Bosc sont refacturées à Eurobio Scientific SA dans le cadre des conventions de management de services liant ces sociétés. Les conventions de management de service conclues avec EBDH et EBD sont décrites au paragraphe 12.3 du présent rapport.

Le montant de la rémunération versée à chaque dirigeant comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération des dirigeants repose sur la réalisation d’une pluralité d’objectifs à la fois individuels et *corporate* présentés chaque année au conseil d’administration pour approbation sur recommandations du comité des rémunérations et des nominations. Ces objectifs sont propres à chaque mandataire social. L’avantage en nature dont bénéficiaient les dirigeants correspondait principalement au véhicule de fonction. Par ailleurs, les contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier sont décrits au paragraphe 12 du présent rapport.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

L’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2019 a décidé d’allouer un montant global brut de 30.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l’exercice social clos le 31 décembre 2019 et pour chacun des exercices suivants jusqu’à décision contraire. Le montant global brut de 30.000 euros inclut le montant dû par la Société au titre du forfait social.

L’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 juin 2023 a décidé d’allouer un montant global de 60.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l’exercice social clos le 31 décembre 2023 et pour chacun des exercices suivants jusqu’à décision contraire.

L’assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 juin 2025 a décidé d’allouer un montant global de 200.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l’exercice social clos le 31 décembre 2024 et pour chacun des exercices suivants jusqu’à décision contraire.

Une synthèse de l’ensemble des jetons de présence et autres rémunérations attribués aux mandataires sociaux non dirigeants de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 est présentée ci-après :

Nom	2025		2024	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
Michel Picot <i>Administrateur</i>	68.000	-	30.000	-
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	38.000	-	30.000	-
EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes <i>Administrateur</i>	-	-	-	-

Nom	2025		2024	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
Catherine Courboillet <i>Administrateur</i>	15.000	-	-	-
K X Luxco 3 S.à.r.l, représentée par Madame Deborah Collignon <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
TOTAL	121.000	-	60.000	-

9.2 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2025, Messieurs Denis Fortier et Jean Michel Carle Grandmougin sont les seuls mandataires détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital d'Eurobio Scientifc.

CHAPITRE 10 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

10.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution d'options de souscription d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

10.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le conseil d'administration de la Société n'a constaté aucune acquisition d'actions attribuées gratuitement.

CHAPITRE 11 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Thomas Nesme
Tour First
1, Place des Saisons
92400 Courbevoie

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

RSM France

Représenté par Madame Géraldine Vilmint
26 Rue Cambaceres
75008 Paris

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2026, en remplacement d'Endrix LYO, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

11.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Endrix Audit

Représenté par Monsieur Nicolas Total
18 avenue Felix Faure
69007 Lyon

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2019, pour une durée de six exercices et dont le mandat est arrivé à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2025 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Endrix LYO

Représenté par Monsieur Nicolas Total
18 avenue Felix Faure
69007 Lyon

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2025, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Endrix LYO a démissionné de son mandat le 18 décembre 2025 en raison de l'entrée à son capital d'IK Partners, par ailleurs indirectement actionnaire d'Eurobio Scientific.

CHAPITRE 12 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société et à l'exception du contrat de bail commercial conclu avec la SCI Capforce le 14 décembre 2021, décrit au paragraphe 7.3 du présent rapport, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

12.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Néant.

12.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

Néant.

12.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES ANTERIEURES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Convention de management services avec la société EB Development

Personnes concernées :

- Catherine Courboillet, administratrice
- Denis Fortier, président directeur général
- Jean-Michel Carle-Granmougin, directeur général délégué
- Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur
- EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance administrative avec la société EB Development, conclue et approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 21 novembre 2024. Son approbation a été rejetée par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2025.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 21 novembre 2024, le conseil d'administration à l'unanimité de ses membres, Madame Catherine Courboillet, Messieurs Denis Fortier, Jean-Michel Carle Granmougin, Hervé Duchesne de Lamotte et EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes ne participant pas au vote, a autorisé la conclusion d'une convention de management services avec la société EB Development au motif qu'elle est conforme à l'intérêt de la Société, eu égard notamment à ses conditions financières et qu'elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des relations entre la Société et EB Development à compter du succès de l'offre publique d'acquisition initiée par cette dernière.

Modalités de la convention :

La convention de management services a pour objet la réalisation par EB Development, en tant que société holding, de certaines prestations d'assistance administrative à la Société.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il a été versé à la société EB Development SAS dans le cadre de la convention de management services la somme de 1.056.437 euros hors taxes dont 891.993 euros au titre de charges l'exercice 2025 et 164.444 euros au titre de charges de l'exercice 2024.

Convention de management services avec la société EB Development Holding

Personnes concernées :

- Catherine Courboillet, administratrice
- Denis Fortier, président directeur général
- Jean-Michel Carle-Granmougin, directeur général délégué
- Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur
- EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance administrative avec la société EB Development Holding, détenant 100% du capital et des droits de vote de la société EB Development, conclue et approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 21 novembre 2024. Son approbation a été rejetée par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2025.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 21 novembre 2024, le conseil d'administration à l'unanimité de ses membres, Madame Catherine Courboillet, Messieurs Denis Fortier, Jean-Michel Carle Granmougin, Hervé Duchesne de Lamotte et EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes ne participant pas au vote, a approuvé la conclusion d'une convention de management services avec la société EB Development Holding au motif qu'elle est conforme à l'intérêt de la Société, eu égard notamment à ses conditions financières et qu'elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des relations entre la Société et EB Development à compter du succès de l'offre publique d'acquisition initiée par cette dernière.

Modalités de la convention :

La convention de management services a pour objet la fourniture de services de conseils stratégiques et la mise à disposition de personnes dirigeantes, notamment Monsieur Denis Fortier, par EB Development Holding à la Société et prévoit la rémunération d'EB Development Holding en contrepartie de ces services.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il a été versé à la société EB Development Holding dans le cadre de la convention de management services la somme de 1.751.355 euros hors taxes dont 1.245.707 euros au titre de charges l'exercice 2025 et 505.648 euros au titre de charges de l'exercice 2024.

Contrat de travail de Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin

Personne concernée :

- Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué

Objet de la convention et procédure :

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin a conclu un contrat de travail, en date du 1^{er} mai 2024, relatif aux fonctions de *Directeur Commercial Groupe en charge du business development* (le « **Contrat de Travail** »). Le Contrat de Travail a été autorisé par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 mars 2025. Son approbation a été rejetée par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2025.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 26 mars 2025, le conseil d'administration a autorisé la conclusion du Contrat e Travail aux motifs suivants :

- ce contrat permet d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- le Contrat de Travail est conforme à l'intérêt social, ses modalités et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes du Contrats de travail, il est notamment prévu que Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin participera à la recherche de nouveaux produits à vendre en distribution, à la création des liens avec des grands partenaires du diagnostic et à la veille stratégique sur le secteur.

Convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS

Personne concernée :

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS la fourniture de services de conseil liés aux fonctions stratégiques, financières, juridiques et administratives de la Société conclue le 1^{er} juillet 2023. Elle a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 22 juin 2023, le conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte ne participant pas aux votes, a ratifié la conclusion d'une convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS aux motifs suivants :

- la société Cirrus Finance Management SAS bénéficie d'une très bonne connaissance de la Société, de son activité, de sa situation comptable et financière ;
- la société Cirrus Finance Management SAS dispose d'une expertise particulière en matière financière et comptables ;
- les honoraires de la société Cirrus Finance Management SAS sont significativement moins élevés que la concurrence.

Modalités de la convention :

Les services rendus par Cirrus Finance Management SAS au titre de cette convention portent notamment, sans que celle liste soit exhaustive, sur l'assistance aux opérations comptables, financières et fiscales, ainsi que sur l'accompagnement des opérations d'acquisition. Aux termes de la convention, ces missions seront réalisées à raison de 40 jours de travail annuels. Au titre de cette mission, la société Cirrus Finance Management SAS percevra une rémunération forfaitaire de 1.000 euros hors taxes par jour de travail, soit 40.000 euros hors taxes par an. En cas de besoin et à la demande expresse d'Eurobio Scientific, ce nombre de jours pourra être augmenté de façon temporaire. La convention est exécutée à partir du 1^{er} juillet 2023 pour une durée d'un an et serait renouvelée par tacite reconduction sauf notification préalable des parties dans les conditions et délais prévus par la convention.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il a été versé à la société Cirrus Finance Management SAS dans le cadre de la convention d'assistance la somme de 36.000 euros TTC.

Contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier

Personnes concernées :

- Denis Fortier, président directeur général au 31 décembre 2025 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)
- Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué au 31 décembre 2025 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)

Objet des conventions et procédure :

Dans le prolongement de l'acquisition d'Eurobio, Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ont conclu des contrats de travail (les « **Contrats de Travail** »). Les Contrats de Travail ont été préalablement autorisés par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 4 janvier 2017 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 3 juillet 2017, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 4 janvier 2017, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion des Contrats de Travail aux motifs suivants :

- ces contrats permettent d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- les modalités de ces contrats de travail et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes des contrats de travail, il est notamment prévu que :

- Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier exerceront leurs fonctions salariées décrites ci-dessus sous la direction hiérarchique du président du directoire ;
- ils percevront au titre de l'accomplissement de leurs fonctions une rémunération annuelle fixe brute de 234.000 euros payable sur 12 mois, soit 19.500 euros brut mensuel, portée par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 mars 2020, à 300.000 euros par an, soit 25.000 euros brut mensuel ;
- ils percevront également une rémunération brute variable composée :
 - o d'un bonus en numéraire dont le montant variera entre 0 et 40 % de leur rémunération fixe annuelle brute, ce montant sera déterminé chaque année en fonction de l'atteinte d'objectifs *corporate* du Groupe et de leurs objectifs personnels préalablement définis ;
 - o d'un bonus en titres dont la valorisation variera entre 0 et 40 % de leur rémunération annuelle ;
- à titre exceptionnel, un bonus de 25.000 euros sera versé en avril 2017 sur la base d'objectifs personnels liés à l'activité de la société Eurobio ;
- leurs fonctions salariées leur confèrent le statut de cadres dirigeants ;
- ils bénéficieront d'un véhicule de fonction, d'une carte essence et autoroute ;
- une indemnité de rupture, d'un montant total de deux années de rémunérations brutes, toutes sommes et causes confondues, sera due sauf départ à leurs initiatives (démission ou départ à la retraite) et sauf licenciement pour faute grave ou lourde, cette indemnité sera également due en cas de licenciement consécutive à un changement de contrôle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 mars 2021, a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2020 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2020 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

En outre, le conseil d'administration a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2021 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2021 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 avril 2023, a approuvé le versement d'une prime de 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2022 et une prime exceptionnelle de 80 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2022 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 avril 2024, a approuvé le versement d'une prime de 200 000 pour Messieurs Denis Fortier et 120 000 euros pour Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin au titre de l'année 2023 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le Contrat de Travail conclu avec Jean-Michel Carle Grandmougin a pris fin le 31 octobre 2023 lors de son départ à la retraite. Un nouveau contrat de travail a été conclu depuis mai 2024.

12.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune caution ou garantie nouvelle n'a été accordée.

12.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale.

CHAPITRE 13 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élève à 199 milliers d'euros, et l'impôt sur les sociétés théorique correspondant à 50 milliers d'euros.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 9 avril 2026

Le conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

BILAN CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros)

ACTIF	note	31 décembre 2025	31 décembre 2024	PASSIF	note	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif immobilisé		165 172	167 581	Capitaux propres (part du groupe)		183 924	178 696
Immobilisations incorporelles	4.1/4.2	151 486	153 520	Capital social	11	3 280	3 280
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	4.1	113 974	117 402	Primes		20 191	20 191
Immobilisations corporelles	5	12 631	12 766	Réserves et résultats consolidés		160 453	155 226
Immobilisations financières	6	1 054	1 295	Intérêts minoritaires		-	-
				Total autres fonds propres	12	-	158
				Provisions	13	2 542	2 909
Actif circulant		91 584	89 586	Dettes		70 290	75 404
Stocks et en-cours	7	28 632	26 917	Emprunts et dettes financières	14	16 016	9 770
Clients et comptes rattachés	8	33 017	32 088	Fournisseurs et comptes rattachés	15	20 872	19 015
Charges constatées d'avance	9	2 342	1 308	Produits constatés d'avance	16	304	180
Autres créances et comptes de régularisation (a)	9	6 930	6 209	Autres dettes	17	33 099	46 439
				<i>Dont écarts d'acquisition négatifs</i>		-	-
Valeurs mobilières de placement	10	348	1 291				
Disponibilités	10	20 315	21 774				
TOTAL ACTIF		256 756	257 168	TOTAL PASSIF		256 756	257 168

(a) Comprends les Impôts Différés Actifs

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	168 595	154 561
Coût des ventes	(91 750)	(82 993)
Charges commerciales	(34 262)	(29 378)
Charges administratives	(18 727)	(16 080)
Autres charges et produits d'exploitation	(9 333)	(9 030)
<i>Dont dépenses de recherche et développement</i>	<i>(4 621)</i>	<i>(4 645)</i>
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	14 523	17 081
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées	(3 782)	(3 748)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	10 740	13 333
Charges et produits financiers	(2 936)	(5 671)
Charges et produits exceptionnels	-	(1 379)
Impôts sur les résultats	(2 940)	(2 286)
Résultat net des entités intégrées	4 865	3 998
Résultat net lié aux entités mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 865	3 998
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (part du groupe)	4 865	3 998
Résultat par action (en euros)	0,47	0,39
Résultat dilué par action (en euros)	0,47	0,39

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net (part du groupe)	4 865	3 998
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat par action	10 248 871	10 248 871
Résultat par action (en euros)	0,47	0,39
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat dilué par action	10 248 871	10 248 871
Résultat dilué par action (en euros)	0,47	0,39

La détermination de l'EBITDA figure en Note 18.1 du présent rapport (page 34).

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Montant	Primes	Réserves de conversion	Réserves & Résultat consolidés	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2023	10 943 171	3 502	33 571	(1 164)	139 107	175 014	-	175 014
Acquisition de Titres en auto-contrôle	-	-	-	-	(149)	(149)	-	(149)
Réduction de capital par rachat d'actions propres	(694 300)	(222)	(13 380)	-	13 602	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	3 999	3 999	-	3 999
Variation de périmètre	-	-	-	20	(20)	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(167)	-	(167)	-	(167)
Au 31 décembre 2024	10 248 871	3 280	20 191	(1 311)	156 538	178 696	-	178 696
Résultat de la période	-	-	-	-	4 865	4 865	-	4 865
Variation des écarts de conversion	-	-	-	363	-	363	-	363
Au 31 décembre 2025	10 248 871	3 280	20 191	(948)	161 402	183 924	-	183 924

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants en milliers d'euros)

	Exercice au 31 décembre 2025 12 mois	Exercice au 31 décembre 2024 12 mois
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 865	3 998
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions nettes des reprises	16 937	17 054
Charges financières nettes	2 335	2 401
Plus ou moins-values de cession	309	68
Impôts différés	(928)	(2 362)
Divers (1)	(425)	(157)
Variation du besoin en fonds de roulement (2) :	(4 240)	(4 298)
Stocks	(1 923)	(3 840)
Crédit d'impôt recherche	52	66
Clients et comptes rattachés, charges constatées d'avance et autres créances	(3 229)	(2 840)
Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes	735	2 395
Produits constatés d'avance	124	(80)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	18 852	16 703
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(12 569)	(3 256)
Cessions d'immobilisations	18	169
Variations nettes des autres actifs financiers	250	2 469
Incidence des variations de périmètre	(593)	(10 121)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(12 894)	(10 740)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Avances en comptes courants des actionnaires	(10 855)	23 449
Encaissement d'emprunts bancaires	8 000	-
Remboursement d'emprunts bancaires	(1 454)	(90 909)
Remboursement du crédit-bail	(2 135)	(1 812)
Charges financières décaissées	(1 715)	(2 664)
Acquisition de titres en auto-contrôle	-	(149)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(8 159)	(72 086)
Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(2 200)	(66 123)
Incidence des variations des cours de devises	(202)	159
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	23 065	89 028
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture	20 663	23 065

(1) Correspond principalement aux produits et charges sans impact sur la trésorerie.

(2) Variation du besoin en fonds de roulement – rapprochement avec les postes du bilan.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

	(G)=(F)+(E)+(D)+(C)	(F)	(E)	(D)	(C)=(A)-(B)	(B)	(A)
(Montants en milliers d'euros)	Variation nette impact besoin en fonds de roulement	Autres variations	Impact des entrées et sorties de périmètre	Ecart de conversion	Variation brute	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Stocks et en-cours	(1 923)	(102)	4	(110)	(1 715)	28 632	26 917
Crédit d'impôt recherche	52	-	-	-	52	284	336
Clients et comptes rattachés, charges constatées d'avance et autres créances	(3 229)	(8)	404	(192)	(3 432)	41 640	38 208
Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes	735	(170)	(211)	60	1 056	(34 457)	(33 401)
Produits constatés d'avance	124	-	-	-	124	(304)	(180)
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 240)	(280)	197	(242)	(3 915)		

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

Note		Page
1	NATURE DE L'ACTIVITE ET PERFORMANCE SUR L'EXERCICE	7
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	10
3	ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	18
4	ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	20
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24
7	STOCKS ET EN-COURS	25
8	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	25
9	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET AUTRES CREANCES	26
10	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	26
11	CAPITAUX PROPRES.....	27
12	AUTRES FONDS PROPRES	30
13	PROVISIONS	31
14	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	32
15	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	32
16	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	32
17	AUTRES DETTES.....	33
18	INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES	34
19	EFFECTIFS.....	35
20	PRODUITS D'EXPLOITATION	35
21	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	36
22	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	36
23	IMPOTS SUR LES RESULTATS	38
24	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	39
25	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	39
26	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	40
27	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	41

1 NATURE DE L'ACTIVITE ET PERFORMANCE SUR L'EXERCICE

1.1. Nature de l'activité

Eurobio Scientific (« Le Groupe ») est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Le Groupe dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels :

- En Biologie moléculaire, la gamme EBX® (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses ;
- En transplantation, les gammes GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation ainsi que la gamme Cornea® pour les milieux de transport et de préservation des greffons de cornée ;
- En sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques ;
- En oncologie, les gammes EndoPredict®, test d'expression multigénique de deuxième génération pour les femmes ménopausées, atteintes d'un cancer du sein de stade précoce, RE positif et HER2 négatif, ainsi que Prolaris®, test d'expression multigénique de deuxième génération pour les hommes atteint d'un cancer de la prostate ;

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio et GenDx Product Llc. aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), Personal Diagnostics et AlphaBiotech en Grande Bretagne, TECOmedical AG en Suisse, Eurobio Scientific, Eurobio Scientific Service et TECO Medical GmbH en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Genome Diagnostics BV aux Pays-Bas, D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa et Quimark en Italie ainsi que Eurobio Scientific Pty Ltd en Australie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2025, le Groupe emploie 343 collaborateurs, principalement basés en France et aux Pays Bas (cf. note 18).

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

1.2. Performance sur l'exercice 2025

Eurobio Scientific a enregistré à fin décembre 2025 un chiffre d'affaires de 168 M€ contre 154,6 M€ à fin décembre 2024, soit une progression de +9%. Sur une base proforma comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètre liés aux acquisitions, la croissance s'élève à +2,3%.

Les effets de périmètre sur 2025 se détaillent comme suit :

- 4,9 M€ liés à la prise en compte d'une quote part des activités des gammes EndoPredict® et Prolaris® acquises au 1er août 2024 ;
- 0,9 M€ lié à l'acquisition de la société Quimark, également distributeur d'EndoPredict® et Prolaris® en Italie, au 1er mars 2025 ;
- 4,1 M€ liés à l'acquisition de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa.

Sur une base comparable, la hausse d'activité de 3,6 M€ s'explique principalement par la croissance de l'activité en France (+5,2 M€) portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Chikungunya et Dengue dans les territoires d'outre-mer ou encore la prorogation de certains appels d'offre en Transplantation qui ont maintenu les volumes d'activité sur ce segment avec la gamme de produits One Lambda. L'activité de la filiale GenDx s'établit à 33,5 M€, soit une hausse de 9% en 2025. Les activités de certaines filiales européennes ont connu un repli suite à l'arrêt de certaines gammes de distribution.

Globalement la croissance des produits propriétaires s'élève à 20% par rapport à l'exercice 2024, sur-performant la croissance totale du groupe. En conséquence, la part des produits propriétaires continue à augmenter, s'établissant à près de 35% du chiffre d'affaires en 2025 contre environ 32% en 2024

Le taux de marge brute s'établit à 45,5% en 2025, en léger tassement de 0,8 points par rapport à l'exercice 2024. Environ 0,4 points sont liés aux effets de la réorganisation des activités du Groupe en Allemagne ayant entraîné la fermeture du site de production des EndoPredict® et Prolaris® ainsi que la fermeture du bureau commercial de Munich. Le reste est principalement lié aux pressions structurelles sur les prix, notamment en France en raison des politiques de remboursement se traduisant par une érosion progressive des marges brutes pour les acteurs du secteur.

Les dépenses de Recherche et Développement, qui désormais sont incluses dans les autres charges et produits d'exploitation, sont stables à 4,6 M€, représentant environ 8% du chiffre d'affaires propriétaire. Le Groupe continue sa stratégie d'innovation soutenue autour du typage HLA et du suivi post-transplantation, en combinant lancements de nouveaux produits, évolutions technologiques et avancées réglementaires. Le groupe a notamment introduit NGSengine® 4.0, une nouvelle version de son logiciel d'analyse, permettant une compatibilité étendue avec plusieurs plateformes de séquençage (Illumina, Ion Torrent, PacBio et Oxford Nanopore) et l'automatisation des analyses, renforçant ainsi son modèle intégré « kits + software » à forte valeur ajoutée. Parallèlement, il a enrichi son offre produits avec des innovations telles que le prototype NGSgo-ProntoFLX, visant à accroître la flexibilité des workflows de typage HLA, ainsi que des évolutions majeures de la gamme NGS-Turbo®, incluant un nouveau format barcodé améliorant le débit et la standardisation des analyses. Enfin, l'obtention de la certification IVD pour NGSgo®-ProntoAmp constitue une étape clé, permettant le passage d'une utilisation de recherche à une commercialisation clinique en Europe, et renforçant le potentiel de croissance sur les marchés réglementés. L'ensemble de ces développements illustre la volonté de GenDx de consolider son positionnement technologique, d'élargir son périmètre applicatif (notamment vers le suivi post-greffe) et de soutenir la croissance de ses revenus à moyen terme.

En Diagnostic, le Groupe a poursuivi le renforcement de son portefeuille de produits propriétaires et de solutions diagnostiques à travers une combinaison de lancements ciblés, avancées réglementaires et partenariats stratégiques. Le groupe a notamment accéléré le développement et la mise sur le marché de tests propriétaires en biologie moléculaire, en particulier via l'obtention de certifications IVDR pour plusieurs références clés (dont EBX071), permettant leur transition vers un usage clinique et un accès élargi aux marchés européens réglementés.

Les frais marketing et commerciaux s'élèvent à 34,2M€, en hausse de 4,8M€ dont 3,7M€ liés aux effets de périmètre et 1,1M€ (soit 4,8%) lié à l'important renforcement depuis la fin de l'exercice 2024 des équipes commerciales et marketing au niveau groupe et filiales pour suivi des produits propriétaires.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les frais généraux et administratifs s'élèvent à 18,7 M€ en hausse de 2,6 M€ dont 1,1M€ liés aux effets de périmètre et 1,5M€ (soit 10%) principalement liés à des charges non récurrentes (coûts de réorganisation pour 0,3 M€ ; charges liées aux distributions d'actions gratuites suite à la finalisation de l'offre publique d'achats ; autres dépenses pour 0,6 M€ ; autres charges non récurrentes pour 0,3 M€).

Ainsi, au 31 décembre 2025, l'EBITDA atteint ainsi un niveau comparable à celui de 2024 à 27,4 M€ (voir note 17.1). Le résultat opérationnel s'élève à 20 M€ contre 22,1 M€ au 31 décembre 2025, hors amortissement PPA et reprise du stock PPA.

Le résultat financier est négatif à -2,9 M€ principalement lié au service de la dette financière envers EB Development (cf. note 19).

Le résultat net ressort ainsi à 4,9 M€ d'euros au 31 décembre 2025 contre 4 M€ au 31 décembre 2025.

Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific dispose d'une trésorerie de 20,7 M€ au 31 décembre 2025 (cf. note 10), et d'une trésorerie nette positive de 10,6 M€ (cf. notes 10 et 13).

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes), ainsi qu'au règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

À compter du 1er janvier 2025, le Groupe a appliqué le règlement ANC 2022-06 relatif aux comptes consolidés et aux comptes annuels, constituant un changement de méthode comptable obligatoire.

L'application de ce nouveau règlement *Modernisation des états financiers* a eu principalement pour effet de modifier la présentation et la définition du résultat exceptionnel consolidé.

Les produits et charges auparavant comptabilisés dans le résultat exceptionnel font désormais l'objet d'un reclassement dans le résultat opérationnel ou dans le résultat financier, s'ils ne sont pas relatifs à des événements majeurs et inhabituels.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- Le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 20,7 millions d'euros au 31 décembre 2025 (cf. note 10),
- Le Groupe a dégagé un résultat opérationnel positif de 11,1 millions d'euros au 31 décembre 2025,
- Le Groupe a dégagé un EBITDA positif de 27,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 (cf. note 17.1).

Compte tenu de ces éléments, le Groupe est en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2025.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.2. Périmètre et principes de consolidation

Au 31 décembre 2025, la Société Eurobio Scientific contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Le périmètre se présente comme suit :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2025.12	2024.12	2025.12	2024.12	2025.12	2024.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrase 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products BV (e)/(i)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	NI	IG	-	100%	-	100%
GenDx Products LLC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa (f)	Piazza Carlo Amati 6 20147 Milano	Italie	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Alpha Biotech Limited (g)	Ythan Lodge, Drumore Road Killearn, Glasgow G63 9N, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Service SAS (h)/(k)	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	NI	IG	-	100%	-	100%
Eurobio Scientific Services GmbH (h)	Staffelsestr. 6 · 81477 Munich	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific GmbH (h)	Nattermannallee 1 50829 Köln	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific PTY (h)	Locked Bag Q800 QUEEN Victoria Building, NSW 1230 -Australia	Australie	IG	IG	100%	100%	100%	100%

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019.

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020.

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020.

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022.

(e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDxProducts BV et GenDx Products Inc en octobre 2022.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (f) Acquisition de 100% de la société D.I.D par Eurobio Scientific le 5 juillet 2023. Fusion absorption de la société Quimark acquises en 2025 dans les comptes de DID
- (g) Acquisition de 100% de la société Alpha Biotech Limited par Eurobio Scientific UK le 3 janvier 2024.
- (h) Acquisition de 100% des sociétés Myriad Genetics SAS (renommée Eurobio Scientific Service SAS), Myriad Services GmbH (renommée Eurobio Scientific Services GmbH), Myriad International GmbH (renommée Eurobio Scientific GmbH) et Myriad Genetics Australia PTY (renommée Eurobio Scientific Pty) le 1^{er} août 2024.
- (i) Absorption de la société GenDx Products BV par la société Genome Diagnostic BV le 1^{er} janvier 2025.
- (j) Absorption de la société Eurobio Scientific Service SAS par la société Eurobio Scientific le 1^{er} juin 2025.

IG : intégration globale

NI : non intégrée

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- La participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Cette participation a fait l'objet d'une dépréciation intégrale sur l'exercice 2024 ;
- La prise de participation minoritaire dans la société Anthomed (10,5%) effectuée au cours du premier semestre 2024 pour un montant de K€ 100 ;
- La prise de participation minoritaire dans la société MADS (1%) effectuée au cours du second semestre 2024 pour un montant de 200€.

Sur l'exercice, Genome Diagnostic BV a converti une partie du prêt convertible accordé à la société Scope Bioscience en titres de participation représentant 24,9% du capital et valorisés à K€ 871. Cette participation, acquise dans une optique de cession, n'est pas consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. La dépréciation intégrale du prêt convertible a été reclassée en dépréciation de titres de participation à hauteur de ce même montant.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Réserves et résultats consolidés ».

2.4. Opérations en devise

Conformément au règlement ANC N°2020-01, les écarts de conversion des créances et dettes libellées en devises, sont maintenus au bilan en écart de conversion actif et passif dans les comptes consolidés, conformément aux règles comptables définies par le PCG. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques et charges. Aucun profit latent n'est désormais anticipé en résultat.

Les écarts de change sont présentés en résultat d'exploitation (« coût d'achat des marchandises » ou « autres produits ») lorsqu'ils sont liés à des transactions commerciales (achats, ventes), et en résultat financier lorsqu'ils sont liés à des transactions financières.

Les écarts de change liés à la conversion des créances à long terme entre Eurobio Scientific et sa filiale américaine, GenBio, sont comptabilisés dans la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

Les actifs et passifs des entités consolidées dont la devise de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de fin de période. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

comptabilisée. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de fin de période, sont inclus sous la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

2.5. Instruments financiers

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités n'ont pas donné lieu à des provisions.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic *In Vitro*, la devise autre que l'Euro majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Les opérations d'Eurobio Scientific entraînent un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de deux natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les achats à terme.

Ces prises de position engendrent des charges ou produits opérationnels et engagent la société sur des positions futures.

Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque le cours de l'EUR/USD devient égal ou supérieur au taux retenu dans le budget du groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Le terme de chaque engagement ne peut excéder 18 mois.

2.6. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse annuelle pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et les modalités d'amortissement à appliquer.

Ainsi, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'extension du réseau commercial du Groupe sur une nouvelle zone géographique et sur son cœur de métier sont considérés comme amortissables car basé sur la gestion de carte de distribution d'une durée limitée et qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Au contraire, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'acquisition de produits propriétaires n'ont pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition dont la durée est considérée comme limitée dans le temps sont amortis de façon linéaire sur une durée correspondant à la période estimée pendant laquelle les produits de la société acquise contribueront aux résultats du groupe.

Lors de l'arrêté des comptes annuels, le groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables dans la vie des entreprises acquises, susceptibles d'entraîner une perte de valeur de ces dernières, le groupe peut être amené à comptabiliser un amortissement exceptionnel supplémentaire dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition » pour refléter certaines pertes de valeur.

Selon la réglementation ANC 2022-06, les écarts d'acquisitions sont présentés directement sur la ligne des immobilisations incorporelles.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation à compter de l'année suivant son entrée dans le périmètre du Groupe, en cas d'absence d'indicateurs de perte de valeur. Toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

2.7. Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- De logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- De licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées de 3 ans à 10 ans,
- Des actifs provenant du groupe Capforce Plus, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis en fonction de leur horizon d'exploitation, entre 5 et 11 ans (jusqu'au 31 décembre 2027),
- Des actifs provenant du groupe GenDx, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 9 ans à compter de 2022,
- D'un fonds de commerce de l'ancien distributeur de GenDx en France acquise par Eurobio Scientific amorti sur 10 ans à compter de mars 2023,
- D'un fonds de commerce de l'ancien distributeur de GenDx en Italie acquise par DID amorti sur 10 ans à compter de juillet 2025,
- Des actifs provenant des sociétés produisant et commercialisant EndoPredict® et Prolaris®, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 7 ans à compter de 2024.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement de trois ou dix ans. Les coûts engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors des arrêtés des comptes annuels et semestriels, le Groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipement de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel et logiciel informatique	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Une dépréciation des immobilisations corporelles est enregistrée lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

2.9. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

Le Groupe distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- Des stocks de marchandises, qui comprennent principalement des réactifs. Ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremption, les stocks de marchandises périmant moins de 3 mois après la date d'arrêté des comptes sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- Des stocks de machines (automates),
- Des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines et pièces détachées est la suivante :

- 15% de dépréciation par élément et par an jusqu'à 5 ans
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus

2.10. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.11 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.12. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital. L'ensemble des fonds placés à court terme sont disponibles dans un délai inférieur ou égal à 3 mois.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.13. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 12).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,11% (3,28% au 31 décembre 2024)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ moyen à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2023
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.14. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance et aux subventions d'exploitation diverses (« Subventions »).

2.15. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Depuis 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement.

2.16. Résultat exceptionnel

Depuis l'application du règlement ANC 2022-06 à compter du 1^{er} janvier 2025 le résultat exceptionnel correspond aux produits et charges liés à des événements majeurs et inhabituels.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.17. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de reversement des différences. Les impôts différés actifs nets appréciés par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

2.18. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

En cas de résultat net déficitaire, les instruments donnant droits au capital de façon différée (BSA, etc. voir note 11.3) sont considérés comme anti-dilutifs, ainsi ces instruments de capitaux propres en circulations ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat net par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action diluée.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

3.1. Progression du chiffre d'affaires

Eurobio Scientific a enregistré à fin décembre 2025 un chiffre d'affaires de 168 M€ contre 154,6 M€ à fin décembre 2024, soit une progression de +9%. Sur une base proforma comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètre liés aux acquisitions, la croissance s'élève à +2,3%.

Les effets de périmètre sur 2025 se détaillent comme suit :

- 4,9 M€ liés à la prise en compte d'une quote part des activités des gammes EndoPredict® et Prolaris® acquises au 1er août 2024 ;
- 0,9 M€ lié à l'acquisition de la société Quimark, également distributeur d'EndoPredict® et Prolaris® en Italie, au 1er mars 2025 ;
- 4,1 M€ liés à l'acquisition de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa.

Sur une base comparable, la hausse d'activité de 3,6 M€ s'explique principalement par la croissance de l'activité en France (+5,2 M€) portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Chikungunya et Dengue dans les territoires d'outre-mer ou encore la prorogation de certains appels d'offre en Transplantation qui ont maintenu les volumes d'activité sur ce segment avec la gamme de produits One Lambda. L'activité de la filiale GenDx s'est établie à 33,5 M€, soit une hausse de 9% en 2025. Les activités de certaines filiales européennes ont connu un repli suite à l'arrêt de certaines gammes de distribution.

Globalement la part des produits propriétaires continue à augmenter, s'établissant à près de 35% du chiffre d'affaires en 2025 contre environ 32% en 2024.

3.2. Arrêt du contrat de liquidité

Le Groupe a annoncé avoir mis fin le 4 mars 2025 au contrat de liquidité confié à TP ICAP, qui était suspendu depuis le 1er août 2024. A la date d'échéance, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 0 euros en espèce

3.3. Variations de périmètre et restructuration

Fusion Absorption de GenDx Products BV par Genome Diagnostic BV avec effet au 1^{er} janvier 2025

Dans le cadre de la simplification de son organisation juridique, le Groupe a procédé à l'absorption de sa filiale de distribution GenDx Products BV par Genome Diagnostic BV afin de ne garder qu'une seule entité juridique aux Pays Bas.

Acquisition de la société Quimark SRL le 1er mars 2025

Le 1er mars 2025, le Groupe a finalisé l'acquisition de Quimark SRL, distributeur des produits oncologiques EndoPredict® et Prolaris® en Italie. Cette acquisition permet à Eurobio Scientific de renforcer ses opérations en Italie et d'intégrer commercialement la distribution de ses produits propriétaires. En Octobre 2025 la société Quimark a été absorbée par la société D.I.D.

Le Groupe a annoncé le 1^{er} juillet la finalisation de l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Le montant de l'opération n'est pas communiqué à la demande du vendeur. Cette unité est spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Sur une base annuelle, ces deux acquisitions généreront environ 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en Italie, dont 4 millions d'euros en produits propriétaires.

Fusion Absorption de Eurobio Scientific Service SAS par Eurobio Scientific avec effet au 1er juin 2025

Dans le cadre de la simplification systématique de ses organisations juridiques par pays, le Groupe a procédé à la fusion absorption de sa filiale Eurobio Scientific Service SAS, provenant de l'acquisition des gammes EndoPredict® et Prolaris® par Eurobio Scientific SA en France au 1^{er} juin 2025.

Le Groupe a procédé à la restructuration interne Genome a cédé GenDx Products Inc à Capforce US au cours du second semestre 2025 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

3.4. Mise à jour situation Offre publique d'achats avec retrait obligatoire

Le 31 juillet 2024, des fonds gérés par NextStage AM et IK Partners, ainsi que M. Denis Fortier, Président-Directeur Général et d'autres membres du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société ont pris la décision de former un consortium (le « Consortium ») afin d'initier une offre publique d'achat volontaire visant l'intégralité des actions Eurobio Scientific en circulation.

Le 24 octobre 2024, l'offre publique d'achat était ouverte suite à l'obtention le 22 octobre 2024, du visa de conformité délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sur la note d'information de la société EB Development sous le numéro 24-443.

Le 19 décembre 2024, Eurobio Scientific et EB Development ont annoncé le résultat final de l'offre publique d'achat initiée par EB Development (l'"Offre"), sur la base des résultats publiés le 18 décembre par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'issue de la période de réouverture de l'Offre (l'"Offre Rouverte"). A l'issue de ces processus, EB Development détenait, après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.113.592 actions représentant 88,92% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific.

Le 19 mai 2025, EB Development a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 mai 2025, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société Eurobio Scientific et détenir individuellement, 9 224 652 actions Eurobio Scientific représentant autant de droits de vote, soit 90,01% du capital et des droits de vote de cette société.

Au 31 décembre 2025 EB Development détient après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.227.652 actions représentant 90,04% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific.

3.5. Information sur Seegene

Eurobio Scientific rappelle qu'il est en partenariat depuis 2011 avec la société sud-coréenne Seegene dans le cadre d'un contrat de distribution qui a généré environ 48 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2025.

Comme indiqué dans le Rapport Financier Semestriel au 30 Juin 2025, Seegene a indiqué son souhait de rentrer en direct sur le marché français à compter du 1er janvier 2027. Comme le prévoit toutefois notre contrat de distribution, Eurobio Scientific pourra, avec l'accord de Seegene, continuer d'honorer ses contrats commerciaux privés conclus avant la date d'échéance du contrat pour une durée maximale de 3 ans, ainsi que ses contrats publics pour la durée de l'octroi des appels d'offres. Ainsi, les parties restent en discussion pour définir les modalités de cette transition dans le respect des stipulations contractuelles et de la réglementation en vigueur.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1. Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)

ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS VALEUR BRUTE	31.12.2024	VARIATIONS					31.12.2025
		Entée périm.	Augment .	Dimin.	Autres variation s	Impact change	
Groupe Ingen BioSciences (Acquisition 12/2012)	3 078	-	-	-	-	-	3 078
Groupe Capforce Plus (Acquisition 03/2017)	23 438	-	-	-	-	-	23 438
Dendritics (Acquisition 07/2018)	910	-	-	-	-	-	910
Genbio (Acquisition 07/2017)	1 029	-	-	-	-	(119)	910
Pathway / Personal Diagnostics (Acquisition 07/2019)	3 161	-	-	-	-	(33)	3 128
Teco Medical AG (Acquisition 07/2020)	1 256	-	-	-	-	-	1 256
Biomedical Diagnostics NV (Acquisition 06/2022)	2 466	-	-	-	-	-	2 466
Genome Diagnostic BV / GenDx Products BV GenDx Products INC (Acquisition 10/2022)	98 205	-	-	-	-	-	98 205
D.I.D. (Acquisition 07/2023)	3 578	-	-	-	481	-	4 059
Alpha Biotech Limited (Acquisition 01/2024)	1 736	-	-	-	-	(86)	1 650
EndoPredict® (Acquisition 08/2024)	3 348	-	-	-	-	-	3 348
Quimark (Acquisition 03/2025)	-	481	-	-	(481)	-	-
TOTAL VALEUR BRUTE	142 206	481	-	-	-	(238)	142 449

ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS AMORTISSEMENTS	31.12.2024	VARIATIONS					31.12.2025
		Entrée périm.	Augment .	Dimin.	Autres variation s	Impact change	
Groupe Ingen BioSciences	(3 078)	-	-	-	-	-	(3 078)
Groupe Capforce Plus	(18 165)	-	(2 344)	-	-	-	(20 509)
Dendritics	(591)	-	(91)	-	-	-	(682)
Genbio	(763)	-	(95)	-	-	92	(766)
Pathway / Personal Diagnostics	(632)	-	(314)	-	-	8	(939)
Teco Medical AG	(251)	-	(126)	-	-	-	(377)
Biomedical Diagnostic NV	(617)	-	(247)	-	-	-	(863)
D.I.D.	(534)	-	(369)	-	(30)	-	(932)
Alpha Biotech Limited	(173)	-	(168)	-	-	12	(329)
Quimark	-	-	(30)	-	30	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	(24 804)	-	(3 782)	-	-	111	(28 475)

TOTAL VALEUR NETTE	117 402	481	(3 782)	-	-	(127)	113 974
---------------------------	----------------	------------	----------------	----------	----------	--------------	----------------

Ces écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans, durée estimée de contribution au résultat du groupe des produits des sociétés acquises, à l'exception des écarts d'acquisition issus des acquisitions de GenDx et EndoPredict® qui sont considérés comme non amortissables car constituant une extension du réseau commercial du Groupe sans limitation de durée (cf. note 2.6).

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4.1.1. Ecart d'acquisition Quimark SRL

La prise de participation dans la société Quimark SRL a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant de K€ 481 dans les comptes consolidés au 31 décembre 2025. Il représente la différence entre le prix payé et l'actif net repris à la date d'acquisition (y compris ajustement de juste valeur). Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition initial

Le tableau qui suit détaille le calcul de l'écart d'acquisition initial :

	Montant K€
Prix d'acquisition	1 208
Frais d'acquisition	28
Total prix d'acquisition	1 236

Juste valeur des actifs et passifs identifiables à date d'acquisition	Montant K€
Immobilisations corporelles	58
Autres actifs non courants	7
Autres actifs courants	410
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553
Provisions pour risques et charges	(16)
Dettes financières non courantes	(21)
Dettes financières courantes	(24)
Autres passifs courants	(211)
Actif net acquis	755
Ecart d'acquisition	481
Prix d'acquisition	1 236

Cet écart d'acquisition n'a pas fait l'objet de travaux d'allocation. L'acquisition de Quimark SRL représentant une extension du réseau commercial du Groupe, l'écart d'acquisition constaté est amorti conformément à la politique du groupe, à savoir sur 10 ans à compter de la date d'acquisition.

4.1.2. Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Les goodwill, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent principalement à la société GenDx et au test EndoPredict®.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de cinq ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini de 2 %.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions et le coefficient bêta

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Le taux utilisé en 2025 a été de 10,5%.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles.

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a identifié aucune perte de valeur sur les écarts d'acquisition.

4.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2024	VARIATIONS					31.12.2025
		Entrée périm.	Aug- ment.	Dimin.	Reclass. et autres var	Impact change	
Licences, brevets, logiciels, marques et contrats de distribution	20 780	-	28	(19)	(344)	(1)	20 445
Frais de développement BJI Inoplex	979	-	-	-	-	-	979
Frais de développement EBX, CORNEE	2 751	-	-	-	(1)	-	2 750
Frais de développement – Technologie GenDx	22 917	-	-	-	-	-	22 917
Frais de développement – Relation client GenDx	14 765	-	-	-	-	-	14 765
Frais de développement – Technologie EndoPredict®	4 169	-	-	-	-	-	4 169
Fonds commercial	1 839	-	8 587	-	-	-	10 426
TOTAL VALEUR BRUTE	68 199	-	8 615	(19)	(345)	(1)	76 450

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2024	VARIATIONS					31.12.2025
		Entrée périm.	Dotat- ion	Dimin./ Reprise	Reclass. et autres var	Impact change	
Licences, brevets, logiciels, marques et contrat de distribution	(18 678)	-	(1 006)	19	338	-	(19 327)
Frais de développement BJI Inoplex	(979)	-	-	-	-	-	(979)
Frais de développement EBX, CORNEE	(2 411)	-	(113)	-	-	-	(2 524)
Frais de développement – Technologie GenDx	(5 729)	-	(2 546)	-	-	-	(8 276)
Frais de développement – Relation client GenDx	(3 691)	-	(1 641)	-	-	-	(5 332)
Frais de développement – Technologie EndoPredict®	(248)	-	(596)	-	-	-	(843)
Fonds commercial	(345)	-	(1 316)	-	-	4	(1 657)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(32 081)	-	(7 217)	19	338	4	(38 938)

TOTAL VALEUR NETTE	36 118	-	1 398	-	(7)	3	37 512
---------------------------	---------------	----------	--------------	----------	------------	----------	---------------

L'augmentation du fonds de commerce provient de l'acquisition au 1^{er} juillet 2025 des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa, distributeur notamment de la gamme de produits GenDx en Italie.

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles se sont élevées à K€ 7 217 au 31 décembre 2025 contre K€ 5 467 au 31 décembre 2024. Elles concernent principalement les actifs réévalués provenant des groupes Ingen Biosciences, CapForce Plus, Gendx, EndoPredict® et Prolaris®.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Ces éléments sont synthétisés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique Immobilisations incorporelles :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31.12.2025	31.12.2024
Ecart d'acquisition positifs	113 974	117 402
Immobilisations incorporelles	37 512	36 118
TOTAL	151 486	153 520

La technologie et la relation client réévaluées dans le cadre du PPA GenDx font l'objet d'un amortissement dans les comptes consolidés sur une durée de 9 ans à partir du 1^{er} octobre 2022 (cf. 2.7).

La technologie réévaluée dans le cadre du PPA EndoPredict® fait l'objet d'un amortissement dans les comptes consolidés sur une durée de 7 ans à partir du 1^{er} août 2024 (cf. 2.7).

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles incluant les immobilisations financées par crédit-bail (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2024	VARIATIONS						31.12.2025
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass.	Autres var.	Impact change	
Installations et équipements de laboratoire	25 451	55	5 166	(1 965)	(127)	31	(57)	28 554
Matériel de bureau et informatique	2 350	21	252	(12)	-	1	(17)	2 593
Constructions	1 817	-	43	-	-	-	-	1 860
Autres immobilisations corporelles	11 565	45	317	(228)	223	(1)	(7)	11 913
Immobilisations corporelles en cours / Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	54	-	8	-	-	(54)	-	8
TOTAL VALEUR BRUTE	41 236	121	5 785	(2 205)	96	(23)	(81)	44 928

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2024	VARIATIONS						31.12.2025
		Entrée périm.	Dotation	Dimin./ Reprise	Reclass.	Autres var.	Impact change	
Installations et équipements de laboratoire	(18 635)	(12)	(3 614)	1 644	127	409	44	(20 037)
Matériel de bureau et informatique	(1 641)	(11)	(288)	10	-	3	14	(1 913)
Constructions	(825)	-	(161)	-	-	49	-	(938)
Autres immobilisations corporelles	(7 369)	(40)	(1 529)	223	(223)	(476)	4	(9 410)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(28 471)	(63)	(5 592)	1 877	(96)	(16)	62	(32 297)

TOTAL VALEUR NETTE	12 766	58	194	(328)	-	(39)	(19)	12 631
---------------------------	---------------	-----------	------------	--------------	----------	-------------	-------------	---------------

Les entrées de périmètre correspondent aux immobilisations corporelles apportées par la société Quimark SRL.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 5 592 par rapport à un montant de K€ 4 846 pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les instruments (Dispositifs Médicaux de Diagnostic *In Vitro* – DMDIV) mis à disposition par Eurobio Scientific aux laboratoires privés et publics, clients du groupe, les équipements de laboratoire et les matériels de bureau et d'informatique sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les crédits-baux, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles se déclinent comme suit :

(en milliers d'euros)

CREDITS-BAUX	31.12.2024	Entrée de périmètre	Augmentation/ Dotation	Diminution/ Reprise	Reclass.	Autres variations	31.12.2025
VALEUR BRUTE							
Instruments DMDIV	6 589	-	-	-	-	-	6 589
Equipements de laboratoire	3 944	-	1 832	-	-	-	5 776
Matériel de bureau et d'informatique	1 263	-	-	-	-	-	1 263
Matériel de transport	86	-	-	-	-	-	86
TOTAL VALEUR BRUTE	11 882	-	1 832	-	-	-	13 714
AMORTISSEMENTS							
Instruments DMDIV	(4 030)	-	(1 068)	-	-	-	(5 098)
Equipements de laboratoire	(1 334)	-	(796)	-	-	-	(2 130)
Matériel de bureau et d'informatique	(391)	-	(313)	-	-	-	(703)
Matériel de transport	(27)	-	(14)	-	-	-	(41)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(5 782)	-	(2 190)	-	-	-	(7 972)
TOTAL VALEUR NETTE	6 100	-	(359)	-	-	-	5 742

Ainsi, les matériels financés en crédit-bail sont utilisés, soit en interne chez Eurobio Scientific, soit chez ses clients dans le cadre d'une mise à disposition.

Trois nouveaux financements en crédit-bail ont été conclus en février, novembre et décembre 2025.

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à K€ 1 054 et correspondent à des dépôts de garantie pour K€ 954 ainsi qu'à la prise de participation dans la société Anthomed S.A.S. pour un montant de K€ 100.

Les variations des autres actifs à long terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31.12.2024	Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass.	Impact change	31.12.2025
Titres de participation non consolidés nets de dépréciations	100	-	-	-	-	-	100
Prêts et cautionnements	1 195	7	36	(283)	-	(1)	954
TOTAL	1 295	7	36	(283)	-	(1)	1 054

Les variations des prêts et cautionnements correspondent principalement à des remboursements de dépôts de garantie. Parmi les remboursements, K€ 232 ont été réalisés dans le cadre de la clôture du contrat de liquidité et K€ 9 dans le cadre d'un contrat BPL.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7 STOCKS ET EN-COURS

Au 31 décembre 2025, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 28 632, en lien avec l'activité de commercialisation du groupe.

(en milliers d'euros)

STOCKS ET EN-COURS	31.12.2025	31.12.2024
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	4 226	6 033
Stock de marchandises (réactifs)	26 443	22 784
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	3 437	3 606
TOTAL VALEUR BRUTE	34 106	32 424
TOTAL DEPRECIATION	(5 474)	(5 507)
TOTAL VALEUR NETTE	28 632	26 917

8 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2025, les créances clients s'élèvent à K€ 33 663 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ (645), pour s'établir à une valeur nette de K€ 33 017. Au 31 décembre 2024 la valeur nette des créances clients était de K€ 32 088.

Au 31 décembre 2025 comme au 31 décembre 2024, elles sont principalement constituées par des créances de l'ensemble des clients d'Eurobio Scientific en France pour un montant brut de K€ 21 894 contre K 23 021 au 31 décembre 2024.

Au 27 mars 2026, Eurobio Scientific a recouvré 88% des créances enregistrées au 31 décembre 2025.

(en milliers d'euros)

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	31.12.2025	31.12.2024
Créances clients	33 663	33 087
Dépréciations	(645)	(998)
TOTAL VALEUR NETTE	33 017	32 088
<i>Créances à échéances moins d'1 an</i>	<i>33 017</i>	<i>32 088</i>
<i>Créances à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Créances à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET AUTRES CREANCES

=(en milliers d'euros)

CHARGES CONSTATES D'AVANCE ET AUTRE CREANCES	31.12.2025	31.12.2024
Charges constatées d'avance	2 342	1 308
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir	1 076	636
Avances au personnel	191	295
Créances de TVA et autres taxes	2 144	2 908
Crédit d'impôt recherche	284	336
Autres crédits d'impôts (CICE, CIA...)	8	8
Impôts différés actifs	1 279	1 062
Créances d'IS	457	532
Débiteurs divers	527	125
Produits à recevoir	116	62
Ecarts de conversion actif	846	245
Autres créances	6 930	6 209
TOTAL	9 272	7 517

Au 31 décembre 2025, les créances de TVA et autres taxes comprennent principalement de la TVA sur achats pour K€ 2 003 et de la TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir pour K€ 142.

La Loi de Finance Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année depuis 2009. Depuis que la Société est devenue bénéficiaire et imposable, ce crédit d'impôt est déduit du montant de l'impôt sur les sociétés dû pour la même période. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme » et s'élève à K€ 284.

Les créances d'IS correspondent principalement aux montants des acomptes d'IS payés par la filiale D.I.D. pour K€ 318, par la filiale Genome Diagnostics BV pour K€ 11, et par la filiale Biomedical Diagnostics NV pour K€ 57.

Les écarts de conversions actifs sont maintenus au bilan et s'élèvent au 31 décembre 2025 à K€ 846.

10 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement et disponibilités se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	31.12.2025	31.12.2024
Valeurs mobilières de placement	348	1 291
Disponibilités	20 315	21 774
TOTAL	20 663	23 065

Au 31 décembre 2025, les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme pour un montant de K€ 348.

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de ses activités, au 31 décembre 2025, une partie de la trésorerie du Groupe est constituée de livre sterling pour une contre valeur de K€ 242 contre K€ 932 au 31 décembre 2024, de francs suisses pour une contre valeur de K€ 533 contre K€ 1 233 au 31 décembre 2024, de dollars australiens pour une contre valeur de K€ 421 contre K€ 389 au 31 décembre 2024 et de dollars américains pour une contre valeur de K€ 4 118 contre K€ 2 688 au 31 décembre 2024.

11 CAPITAUX PROPRES

11.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2025, le capital social du Groupe est composé de 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

11.2. Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, le Groupe n'a procédé à aucune opération sur son capital.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2025 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
09/01/2024	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 694 300	- 222 176,00 €	- 13 380 024,28 € ⁽⁴⁾	- 13 602 200,28 € ⁽⁵⁾	- €	3 279 638,72	10 248 871	0,32 €
31/12/2024							3 279 638,72	10 248 871	0,32 €
31/12/2025							3 279 638,72	10 248 871	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

(4) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 694 300 actions annulées et leur valeur nominale.

(5) Montant correspondant à la valeur de rachat des 694 300 actions annulées.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.3. Capital potentiel

Au 31 décembre 2025, aucune valeur mobilière donnant accès au capital de la Société ne restait en circulation.

11.3.1. Actions gratuites

Au 31 décembre 2025, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2025
03/07/2023	10/12/2024	03/07/2026	AGA 2023-1	98 290 ⁽¹⁾	75 107	23 183	0
03/07/2023	10/12/2024	03/07/2026	AGA 2023-2	29 320 ⁽¹⁾	18 645	10 675	0
TOTAL				127 610	93 752	33 858	0

(1) L'acquisition définitives des 23 183 AGA 2023-1 et les 10 675 AGA 2023-2 a été réalisées par transmission de 33 858 actions ordinaires auto-détenues par la Société et préalablement acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions de ses propres actions autorisée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

La totalité des 33 858 actions acquises au 31 décembre 2025 par les bénéficiaires ont été achetées par EB Development au cours du mois de juillet 2025 au cours de 25,30 euros par actions.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.4. Autocontrôle

11.4.1. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Le 4 mars 2025, la Société a mis fin au contrat de liquidité conclu avec TP ICAP (Europe).

A la date de clôture, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- nombre d'actions : 0 titre ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 0 euros.

11.4.2. Autocontrôle hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 180 592 actions propres, soit 1,76% du capital social à cette même date.

12 AUTRES FONDS PROPRES

(En milliers d'euros)	31.12.2024	Souscription	Remboursement / Diminution	31.12.2025
Avances conditionnées par l'Etat	70	-	(70)	-
BPI Assurance prospection	89	-	(89)	-
Autres fonds propres	158	-	(158)	-

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

13 PROVISIONS

Les mouvements ayant affecté les provisions pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

PROVISIONS	Réf.	31.12.2024	Entrée périm.	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Reclass. et autres variations	31.12.2025
- Provision pour retraite	(a)	604	-	125	(5)	(199)	-	524
- Autres provisions pour risques	(b)	32	-	164	(32)	-	-	164
- Provisions pour pertes de change	(c)	245	-	601	-	-	-	846
- Provision pour litiges	(d)	804	-	1	(781)	-	(4)	20
- Autres provisions pour risques et charges	(e)	1 224	10	102	(407)	-	58	987
TOTAL		2 909	10	992	(1 225)	(199)	54	2 542

- (a) Une dotation de K€ 125 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (199).
- (b) Au 31 décembre 2025, K€ 164 correspondent à des provisions passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients.
- (c) Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau règlement de l'ANC prévoit de maintenir les provisions pour pertes de changes au bilan. Le montant présent au 31 décembre 2024 s'élevait à K€ 245. Au 31 décembre 2025, la provision a été dotée à hauteur de K€ 601 pour atteindre un montant de K€ 846.
- (d) Au 31 décembre 2025, K€ 20 de litiges sociaux sont provisionnés chez Eurobio Scientific France. La reprise de K€ 781 est liée au restructuring chez Eurobio Scientific Service SAS.
- (e)
- L'entrée de périmètre correspond au montant des provisions constatées Quimark SRL à date d'acquisition, (commission des agents pour K€ 10)
 - La provision T.F.R. chez D.I.D. a été dotée sur l'exercice pour un montant de K€ 102. Cette provision s'élève au 31 décembre 2025 à K€ 584.
 - Les provisions pour restructuring des sociétés Eurobio Scientific GmbH et Eurobio Scientific Services GmbH s'élèvent à K€ 398 à la clôture, elles ont été reprises à hauteur de K€ 218 sur l'exercice. La provision pour couvrir les dépenses de R&D chez TecoMedical AG s'élève au 31 décembre 2025 à K€ 3.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les variations des emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31.12.2024	Entrée de périm.	Souscrip./ Augment.	Remb.	Autres var.	31.12.2025	Part à court terme	Part à long terme
Emprunts bancaires	3 571	-	8 000	(1 454)	-	10 118	2 232	7 886
Dettes de crédit-bail	6 188	-	1 832	(2 135)	-	5 885	2 113	3 772
Avances conditionnées par l'Etat	70	-	-	-	(70)	-	-	-
Assurance prospection BPI	89	-	-	(89)	-	-	-	-
Intérêts courus (dont concours bancaires)	10	-	-	-	2	13	13	-
TOTAL	9 928	-	9 832	(3 678)	(68)	16 016	4 358	11 658

Au mois de juin 2025, la Société a conclu un accord de financement avec LCL pour acquérir la division Life Science de Voden Medical Instruments Spa pour un total de 8 M€, amortissable sur 60 mois et à taux fixe annuel de 3,47%. Le paiement à Voden Medical Instruments a été fait début juillet 2025.

Sur l'exercice le contrat relatif au projet TEDAC a été clôturé entraînant l'extinction intégrale de l'avance remboursable qui avait été octroyée au Groupe

15 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31.12.2025	31.12.2024
Fournisseurs	17 170	15 320
Factures non parvenues	3 702	3 695
TOTAL	20 872	19 015
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>20 872</i>	<i>19 015</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dettes à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2025 s'élèvent à K€ 304 par rapport à K€ 180 au 31 décembre 2024. Ils correspondent intégralement aux ventes facturées sur la période mais non livrées.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

17 AUTRES DETTES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

AUTRES DETTES	31.12.2025	31.12.2024
Personnel, rémunération dues et congés payés	2 670	2 490
Primes	1 268	1 782
Organismes sociaux	1 680	1 877
Dettes fiscales (dont IS)	5 501	5 484
Dettes fiscales et sociales	11 119	11 632
Avances et acomptes reçus	1 099	945
Impôts différés passifs	7 126	7 768
Comptes courants passifs hors groupe	237	106
Ecart de conversion passifs	38	189
Autres dettes à court terme	1 092	1 515
Autres dettes à long terme	12 387	24 285
Autres dettes	21 980	34 807
TOTAL	33 099	46 439

Le poste "Personnel, rémunérations dues et congés payés" est notamment composé de la provision pour congés payés (K€ 808).

Le poste « Primes » comprend K€ 970 de provision primes au titre de l'exercice 2025.

Les dettes vis à vis des organismes sociaux se composent notamment de provisions pour charges sociales sur primes de K€ 407 et sur congés payés pour K€ 352. Le solde de K€ 921 comprend principalement les cotisations sociales (URSSAF, retraites...) échues sur la période.

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA et diverses taxes (CVAE, CFE, C3S, TVS, taxe d'apprentissage...).

Les impôts différés correspondent principalement aux impôts différés passifs reconnus sur la revalorisation des actifs dans le cadre des PPA GenDx et EndoPredict®.

Les autres dettes à court terme sont principalement composées du « payback » retenu dans le cadre de l'acquisition de D.I.D. pour un montant de K€ 965 qui sera à verser aux anciens actionnaires.

Les autres dettes à long terme correspondent principalement aux comptes courants des actionnaires pour un montant de K€ 12 387 dont K€ 11 725 au solde du financement reçu de EB Development.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

18 INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES

18.1 EBITDA

La Société publie, en complément de ses comptes, son EBITDA, un indicateur couramment utilisé par les sociétés commerciales similaires pour préciser le montant de trésorerie brute générée par ses activités opérationnelles.

Le terme « EBITDA » courant, en anglais, « earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization », est le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement des immobilisations. Il désigne le bénéfice avant impôt du Groupe avant que n'y soient soustraits les intérêts, les dotations aux amortissements et les dépréciations des immobilisations (mais après dépréciation des stocks et créances clients). Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation. Les dépenses non récurrentes (éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents) sont exclues. Le tableau qui suit permet de réconcilier l'EBITDA avec les éléments du compte de résultat.

(en millions d'euros)

EBITDA	31.12.2025	31.12.2024
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	10,7	13,3
+ dotations nettes aux amortissements des actifs du PPA	5,1	4,8
+ dotations nettes aux amortissements des immobilisations (hors PPA)	7,7	5,5
+ dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	3,8	3,7
EBITDA	27,3	27,4
- Reprise du stock alloué au PPA – Non récurrent	-	0,3
EBITDA hors reprise du stock PPA	27,3	27,7

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

18.2 Informations sectorielles et géographiques

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et du total des immobilisations incorporelles et corporelles par zone géographique au 31 décembre 2025 :

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2025	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis & Australie	Total
Chiffre d'affaires	97 408	58 221	12 673	168 302
Subventions R&D	407	-	-	407
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	6 870	1 154	2 716	10 740
Immobilisations incorporelles & corporelles	10 489	39 552	103	50 144

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et du total des immobilisations incorporelles et corporelles par zone géographique au 31 décembre 2024 :

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2024	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis & Australie	Total
Chiffre d'affaires	90 458	53 561	10 209	154 229
Subventions R&D	386	-	-	386
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	5 292	8 217	(176)	13 333
Immobilisations incorporelles & corporelles	12 144	36 645	94	48 883

19 EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Eurobio Scientific s'élève à 380 personnes : 145 personnes chez Eurobio Scientific S.A., 102 personnes dans le groupe GenDx, 34 personnes chez DID, 27 personnes dans le groupe TECO, 29 personnes au sein d'Eurobio Scientific Service et Eurobio Scientific GmbH, 13 personnes chez Eurobio Scientific UK, 14 personnes chez Genbio, et 9 personnes chez BMD (ne sont pas pris en compte dans le calcul des effectifs les personnes en contrat à durée déterminée de remplacement et en contrat d'apprentissage).

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2025, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 169 002, détaillé de la façon suivante :

- Ventes : K€ 168 302,
- Produits de recherche et développement : K€ 292,
- Subventions de recherche et développement : K€407.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

21 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	31.12.2025	31.12.2024
Intérêts sur emprunts	(1 937)	(4 125)
Dotations aux amortissements et provisions financières	-	(3 599)
Divers	(61)	(590)
Résultat de cession et de liquidation de titres consolidés	(174)	-
Charges financières	(2 173)	(8 313)
Provision des intérêts à recevoir sur placements	28	1 476
Reprises aux amortissements et provisions financières	-	60
Divers	253	420
Produits financiers	281	1 956
Gain (perte) de change net(te)	(1 044)	687
TOTAL	(2 936)	(5 671)

Les charges financières correspondent essentiellement au service de la dette financière envers EB Development. La perte de change nette de K€ (1 044) correspond aux écarts de conversion sur les comptes du Groupe en devises autres que l'euro (principalement le dollar US).

22 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	31.12.2025	31.12.2024
Charges exceptionnelles	-	(1 759)
Produits exceptionnels	-	380
TOTAL	-	(1 379)

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel était principalement composé de frais relatifs à l'offre publique d'achat sur les actions Eurobio Scientific pour K€ (1 069) et de produits et charges liés à des corrections diverses pour un montant net de K€ (243).

À compter du 1er janvier 2025, le Groupe a appliqué le règlement ANC 2022-06 relatif aux comptes consolidés et aux comptes annuels.

Au 31 décembre 2025, le résultat exceptionnel est de 0€.

Le résultat exceptionnel ayant fait l'objet d'une redéfinition, les produits et charges auparavant comptabilisés dans le résultat exceptionnel font désormais l'objet d'un reclassement dans le résultat opérationnel ou dans le résultat financier, s'ils ne sont pas relatifs à des événements majeurs et inhabituels.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au 31 décembre 2025, l'intégralité des produits et charges exceptionnels ont été reclassés selon leur nature. Les impacts de ces reclassements sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)

	31.12.2025 Avant reclassement	31.12.2025 Reclassement	31.12.2025 Après reclassement
Chiffre d'affaires	168 595	-	168 595
Coût des ventes	(91 424)	(326)	(91 750)
Charges commerciales	(34 130)	(132)	(34 262)
Charges administratives	(18 597)	(130)	(18 727)
Autres charges et produits d'exploitation	(9 382)	49	(9 333)
<i>Dont dépenses de recherche et développement</i>	<i>(4 670)</i>	<i>49</i>	<i>(4 621)</i>
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	15 063	(539)	14 523
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées	(3 782)	-	(3 782)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	11 280	(539)	10 740
Charges et produits financiers	(2 936)	-	(2 936)
Charges et produits exceptionnels	(539)	539	-
Impôts sur les résultats	(2 940)	-	(2 940)
Résultat net des entités intégrées	4 865	-	4 865
Résultat net lié aux entités mises en équivalence	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 865	-	4 865
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat net (part du groupe)	4 865	-	4 865

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

23 IMPOTS SUR LES RESULTATS

23.1 Charge d'impôt

(en milliers d'euros)

IMPOTS SUR LES RESULTATS	31.12.2025	31.12.2024
Impôts exigibles	(3 868)	(4 648)
Impôts différés	928	2 362
TOTAL	(2 940)	(2 286)

Le taux d'impôts applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% au 31 décembre 2025. Le taux d'impôts en vigueur en Belgique et au Royaume Uni est également de 25%. Les taux d'impôts sont de 21% pour les Etats-Unis, 16,5% pour la Suisse, 25,8% pour les Pays-Bas, 24% pour l'Italie, 30% pour l'Australie et entre 30% et 33% pour l'Allemagne.

Depuis 2013, l'ensemble des entités françaises fait l'objet d'une intégration fiscale en France.

23.2 Impôts différés

(en milliers d'euros)

IMPOTS DIFFERES	31.12.2025	31.12.2024
Impôts différés activés sur reports déficitaires	619	-
Différences temporelles	660	1 062
Impôts différés actifs	1 279	1 062
Impôts différés passifs sur la réévaluation des actifs acquis	(7 035)	(8 637)
Décalages temporaires passifs nets d'impôts différés actifs	(91)	869
Impôts différés actifs (passifs) nets	(5 847)	(6 705)

L'intégralité des déficits reportables pré-intégration fiscale en France a été consommée depuis l'exercice 2023.

Le Groupe a procédé au cours des exercices 2025 à une réorganisation de ses structures juridiques aux Etats Unis sous la holding Cap Force USA. Au 31 décembre 2024, les déficits reportables aux Etats Unis s'élevait à \$5,595,547 sans perspective d'utilisation future. Cette réorganisation permet d'utiliser partiellement ces déficits. Aussi, au 31 décembre 2025, le Groupe a décidé par prudence d'activer la moitié de ces déficits pour un montant de \$587,532.

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	4 865	3 998
- Impôt consolidé	(3 155)	(2 286)
Résultat avant impôt	8 019	6 283
Taux courant d'imposition en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique au taux courant en France	(2 005)	(1 571)
Différence permanentes	(569)	708
Amortissement du Goodwill (différence permanente)	(946)	(937)
CIR	68	72
Déficit créé sur la période non activé	(1 056)	(579)
Activation de déficits antérieurs	619	-
Utilisations de déficit	654	-
Différence de taux	94	21

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Autres différences	(13)	-
Produit/(charge) d'impôt du Groupe	(3 155)	(2 286)

24 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024	
	EY	RSM	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit					
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>					
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	55,9	47,8	-	53,5	48,5
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>					
- Revue semestrielle	31	-	21	29	21
Sous-Total	86,9	47,8	21	82,5	69,5
Autres prestations					
Services autres que la certification des comptes	-	-	-	-	3,5
Sous-Total	-	-	-	-	3,5
Total	86,9	47,8	21	82,5	73

25 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres de la direction du Groupe se sont élevées à K€ 3 540 au cours de l'exercice 2025, contre K€ 1 257 en 2024. Une somme de K€ 200 a été provisionnée dans les comptes 2025 au titre des jetons de présence de l'année 2025 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 151 par rapport à l'année précédente.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

26 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2025 est présentée dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus d'un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		3 614	3 083	531	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	2 522	949	1 573	-
<i>Locations immobilières</i>		<i>1 834</i>	<i>576</i>	<i>1 258</i>	<i>-</i>
<i>Locations de véhicules</i>		<i>688</i>	<i>373</i>	<i>315</i>	<i>-</i>
Total		6 136	4 032	2 104	-

- (a) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière et de location de photocopieurs.

27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

À la date de préparation du présent document, aucun événement significatif susceptible d'affecter la situation financière, les résultats ou les perspectives de la société n'est intervenu postérieurement à la clôture.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2025**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

RSM FRANCE
26, rue Cambacérés
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 100 000
800 709 891 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe des comptes consolidés qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.6 « Ecarts d'acquisition » et 2.7 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et contrôlé également que cette note de l'annexe communique une information appropriée.

Le paragraphe 2.14 « Produits d'exploitation » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés décrit les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus ainsi que leur correcte application, et contrôlé également que cette note de l'annexe communique une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 10 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

RSM FRANCE

ERNST & YOUNG Audit

Géraldine Vilmint

Thomas Nesme

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/25	Net 31/12/24
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Frais d'établissement	81 921	(81 921)	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	6 236 976	(6 236 976)	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 530 969	(2 034 986)	495 983	597 350
Fonds commercial	45 035 226	(2 107 816)	42 927 410	42 067 594
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et	-	-	-	-
	53 803 171	(10 379 778)	43 423 393	42 664 944
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 428 832	(745 693)	683 139	715 541
Installations tech., mat. et outillage ind.	11 989 744	(10 786 897)	1 202 847	1 549 649
Autres immobilisations corporelles	3 848 341	(2 882 366)	965 975	1 154 476
Immobilisations corporelles en cours, avances et	8 056	-	8 056	53 827
	17 274 973	(14 414 956)	2 860 017	3 473 493
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	214 369 910	(3 598 500)	210 771 410	209 345 335
Créances rattachées à participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	48 052	-	48 052	48 052
Autres immobilisations financières	3 219 451	-	3 219 451	4 053 567
	217 637 413	(3 598 500)	214 038 913	213 446 954
ACTIF IMMOBILISE	288 797 478	(28 475 155)	260 322 323	259 585 391
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 872 288	(1 411 473)	2 460 815	2 213 947
En cours de production de biens	150 068	(20 190)	129 878	39 390
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 672 568	(622 063)	2 050 505	2 135 893
Marchandises	18 390 381	(3 381 849)	15 008 532	13 765 034
	25 085 305	(5 435 575)	19 649 730	18 154 264
Avances, acomptes versés sur commandes	235 715	-	235 715	160 730
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 895 700	(570 485)	21 325 215	22 587 831
Autres créances	20 652 669	(5 270 182)	15 382 487	9 326 702
Charges constatées d'avance	1 626 009	-	1 626 009	643 100
Capital souscrit et appelé, non versé	44 174 378	(5 840 667)	38 333 711	32 557 633
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	2 124
Disponibilités	6 627 908	-	6 627 908	6 089 613
	6 627 908	-	6 627 908	6 091 737
ACTIF CIRCULANT	76 123 306	(11 276 242)	64 847 064	56 964 364
Frais d'émission d'emprunt	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts	-	-	-	-
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation	846 396	-	846 396	245 386
TOTAL GENERAL	365 767 180	(39 751 397)	326 015 783	316 795 141

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/25	Net 31/12/24
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 501 815	3 279 639	3 279 639
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	20 188 688	20 188 688
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	363 778	363 778
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	204 563 183	179 931 880
Résultat de l'exercice	16 543 294	24 631 303
	244 938 582	228 395 288
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 235 256	1 905 492
CAPITAUX PROPRES	247 173 838	230 300 780

Fonds non remboursables et assimilés		
Avances conditionnées	-	158 153
AUTRES FONDS PROPRES	-	158 153

Provisions pour risques	1 030 611	315 239
Provisions pour charges	524 356	603 595
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 554 967	918 834

DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 130 564	3 581 966
Emprunts et dettes financières divers	44 938 024	60 074 004
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	246 199	361 179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 414 352	13 197 955
Dettes fiscales et sociales	6 471 039	5 970 264
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 803 572	1 867 331
Produits constatés d'avance	244 956	176 158
DETTES	77 248 706	85 228 857

Ecarts de conversion passif	38 274	188 518
-----------------------------	--------	---------

TOTAL GENERAL	326 015 785	316 795 141
----------------------	--------------------	--------------------

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/25	Net 31/12/24
Ventes de marchandises	77 791 678	10 042 150	87 833 829	82 970 849
Production vendue de biens	5 938 562	1 869 281	7 807 842	5 179 421
Production vendue de services	2 400 864	1 723 809	4 124 673	2 702 245
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	86 131 104	13 635 240	99 766 344	90 852 515

Production stockée	75 048	2 747 588
Production immobilisée	1 261 929	562 685
Subventions	155 486	119 341
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	828 829	240 087
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	27 501	
Autres produits	622 095	304 264
PRODUITS D'EXPLOITATION	102 737 232	94 826 480

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises (et droits de douane)	59 492 170	55 291 204
Variation de stock de marchandises	(1 312 588)	2 817 289
Achats de matières premières et autres approvisionnement	2 496 830	1 929 068
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(109 336)	(3 503 253)
Autres achats et charges externes	16 280 857	14 063 173
	76 847 933	70 597 481
Impôts, taxes et versements assimilés	601 150	387 811
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	8 985 131	8 922 213
Cotisations sociales	4 538 406	2 528 901
	13 523 537	11 451 114
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 072 987	2 006 948
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	198 562	1 508 341
Dotations aux provisions pour risques et charges	238 905	(117 771)
	2 510 454	3 397 518
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	560 757	386 974
CHARGES D'EXPLOITATION	94 043 831	86 220 898
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 693 401	8 605 582

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/25	Net 31/12/24
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 693 401	8 605 582
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	11 409 478	25 438 711
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	468 214	1 684 254
Reprises sur dépréciations et provisions	622 895	6 590 576
Différences positives de change	(145)	(286 508)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	13
	12 500 442	33 427 045
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	601 010	4 014 499
Intérêts et charges assimilés	2 087 651	4 984 751
Différences négatives de change	(22 355)	(437 384)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	304 583	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
	2 970 889	8 561 866
RESULTAT FINANCIER	9 529 553	24 865 179
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	18 222 954	33 470 762
Produits exceptionnels	68 978	77 065
Charges exceptionnelles	419 831	8 042 208
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(350 853)	(7 965 143)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	1 328 806	874 315
TOTAL DES PRODUITS	115 306 652	128 330 590
TOTAL DES CHARGES	98 763 358	103 699 288
BENEFICE OU PERTE	16 543 294	24 631 302

SOMMAIRE**PAGE**

1	NATURE DE L'ACTIVITE	6
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	6
3	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025.....	11
4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14
6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
7	STOCKS.....	16
8	CREANCES	17
9	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR.....	18
10	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE.....	19
11	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
12	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
13	CAPITAUX PROPRES.....	21
14	AUTRES FONDS PROPRES	24
15	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	25
16	DETTES FINANCIERES	26
17	DETTES DIVERSES	26
18	DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	27
19	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	27
20	PRODUITS D'EXPLOITATION	27
21	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE.....	27
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	28
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	29
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	29
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	30
26	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	30
27	EFFECTIFS.....	31
28	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	31
29	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	31
30	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	32
31	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	33

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques – dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie – ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que la gamme GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), TECOmedical AG en Suisse, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Genome Diagnostics BV aux Pays-Bas, DiD Spa en Italie, Eurobio Scientific Service en Allemagne ainsi que Eurobio Scientific Pty Ltd en Australie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2025, Eurobio Scientific emploie 140 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2014-03 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 04 novembre 2022) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2025 des disponibilités d'un montant total de 6.6 millions d'euros (cf. note 12).

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 6,6 millions d'euros au 31 décembre 2025 (cf. note 12).
- La société a dégagé un résultat d'exploitation positif de 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2025
- La société a dégagé un EBITDA positif de 13,4 millions d'euros au 31 décembre 2025

Compte tenu de ces éléments, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2025.

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif est totalement amorti.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Biomedical Diagnostics NV, dans la société britannique Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), dans les sociétés suisse Eurobio Switzerland et TECOMedical AG, dans la société néerlandaise Genome Diagnostic BV, dans la société italienne DiD Spa ; Eurobio Scientific Service GmbH et Eurobio Scientific Pty Ltd (anciennement Myriad)
- les dépôts et cautionnements ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 .
- la participation minoritaire dans la société Anthomed (10,5%) pour un montant de K€ 100 ;
- la prise participation minoritaire dans la société MADS (1%) pour un montant de 200€.

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

L'évaluation faite au 31 décembre 2025 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

- (i) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

2.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmés à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

2.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 15).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,11% (3,28% au 31 décembre 2024)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2024
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.12 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »),
- Aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.13 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2025 s'élève à K€ 215 contre K€ 267 au titre de l'exercice 2024. En 2025, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

2.14 Résultat exceptionnel

Les produits et charges comptabilisés en résultat exceptionnel concernent uniquement les événements majeurs et inhabituels.

2.15 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

3.1 Performance sur l'exercice 2025

La société bénéficie d'une croissance portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Chikungunya et Dengue dans les territoires d'outre-mer ou encore la prorogation de certains appels d'offre en Transplantation qui ont maintenu les volumes d'activité sur ce segment avec la gamme de produits One Lambda.

3.2 Variation de périmètre et autres acquisitions

Fusion Absorption de Eurobio Scientific Service SAS par Eurobio Scientific avec effet au 1er juin 2025

Dans le cadre de la simplification systématique de ses organisations juridiques par pays, le Groupe a procédé à la fusion absorption de sa filiale Eurobio Scientific Service SAS, provenant de l'acquisition des gammes EndoPredict® et Prolaris® par Eurobio Scientific SA en France au 1^{er} juin 2025.

3.3 Arrêt du contrat de liquidité

La Société a annoncé avoir mis fin le 4 mars 2025 au contrat de liquidité confié à TP ICAP, qui était suspendu depuis le 1er août 2024. A la date d'échéance, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 0 euros en espèce

3.4 Mise à jour situation Offre publique d'achats avec retrait obligatoire

Le 31 juillet 2024, des fonds gérés par NextStage AM et IK Partners, ainsi que M. Denis Fortier, Président-Directeur Général et d'autres membres du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société ont pris la décision de former un consortium (le « Consortium ») afin d'initier une offre publique d'achat volontaire visant l'intégralité des actions Eurobio Scientific en circulation.

Le 24 octobre 2024, l'offre publique d'achat était ouverte suite à l'obtention le 22 octobre 2024, du visa de conformité délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sur la note d'information de la société EB Development sous le numéro 24-443.

Le 19 décembre 2024, Eurobio Scientific et EB Development ont annoncé le résultat final de l'offre publique d'achat initiée par EB Development (l'"Offre"), sur la base des résultats publiés le 18 décembre par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'issue de la période de réouverture de l'Offre (l'"Offre Rouverte"). A l'issue de ces processus, EB Development détenait, après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.113.592 actions représentant 88,92% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific.

Le 19 mai 2025, EB Development a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 mai 2025, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société Eurobio Scientific et détenir individuellement, 9 224 652 actions Eurobio Scientific représentant autant de droits de vote, soit 90,01% du capital et des droits de vote de cette société.

Au 31 décembre 2025 EB Development détient après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.227.652 actions représentant 90,04% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific.

3.5 Information sur Seegene

Eurobio Scientific rappelle qu'il est en partenariat depuis 2011 avec la société sud-coréenne Seegene dans le cadre d'un contrat de distribution qui a généré environ 48 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2025.

Comme indiqué dans le Rapport Financier Semestriel au 30 Juin 2025, Seegene a indiqué son souhait de rentrer en direct sur le marché français à compter du 1er janvier 2027. Comme le prévoit toutefois notre contrat de distribution, Eurobio Scientific pourra, avec l'accord de Seegene, continuer d'honorer ses contrats commerciaux privés conclus avant la date d'échéance du contrat pour une durée maximale de 3 ans, ainsi que ses contrats publics pour la durée de l'octroi des appels d'offres. Ainsi, les parties restent en discussion pour définir les modalités de cette transition dans le respect des stipulations contractuelles et de la réglementation en vigueur.

4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Frais de constitution	42	40		82
Frais de développement	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	2 517	14		2 531
Fonds de commerce	43 992	1 043		45 035
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEUR BRUTE	52 788	1 097		53 885

AMORTISSEMENTS	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Frais de constitution	42	40		82
Frais de développement en cours	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 919	116		2 035
Fonds commercial	1 925	183		2 108
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	10 123	338		10 462

TOTAL VALEUR NETTE	42 665	758		43 423
---------------------------	---------------	------------	--	---------------

Le poste « fonds de commerce » comprend principalement :

- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 887 généré par la TUP de Dendritics ;
- le mali technique d'un montant de K€ 1 043 généré par la TUP de Eurobio Scientific Service ;
- le fonds de commerce d'un montant de K€ 1830 généré par l'acquisition de l'activité de la société BEDIA ancien distributeur en France des produits GenDx. Ce fonds de commerce fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 338 sur l'exercice 2025 contre K€ 278 sur l'exercice 2024. L'augmentation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par les écritures liées à la transmission universelle de patrimoine (TUP) de la société Eurobio Scientific Services.

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Constructions				
Agencements & Aménagements des const	1 386	43		1 429
Installations techniques				
Matériel industriel	10 588	1 556	155	11 990
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	2 815	5		2 820
Matériel de transport	61			61
Matériel de bureau & info	660	131		792
Mobilier	176			176
	3 712	137		3 848
Immobilisations en cours				
Immobilisations Corporelles en-cours	54	8	54	8
TOTAL VALEUR BRUTE	15 740	1 743	208	17 275

AMORTISSEMENTS	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Constructions				
Agencements & Aménagements des const	670	75		746
Installations techniques				
Matériel industriel	9 039	1 902	154	10 787
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	1 815	222		2 037
Matériel de transport	61			61
Matériel de bureau & info	509	103		612
Mobilier	172			172
	2 557	325		2 882
Immobilisations en cours				
Agencement en-cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	12 266	2 302	154	14 415

TOTAL VALEUR NETTE	3 473	-559	-55	2 860
---------------------------	--------------	-------------	------------	--------------

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 2 302 sur l'exercice 2025 contre K€ 1 729 sur l'exercice 2024.

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Titres de Participation Capforce Plus	29 858			29 858
Titres de Participation Gamma	305		305	
Titres de participation Pathway Diagnostics Ltd	3 230			3 230
Titres de participation Eurobio Scientific Switzerland	329			329
Titres de participation TECOMedical	743			743
Titres de participation USENSE	3 599			3 599
Titres de participation GenDx	145 569			145 569
Titres de participation DiD	17 836		335	17 501
Titres de participation Anthom	100			100
Titres de participation EMF	1 435		1 435	
Titres de participation EMG	9 889			9 889
Titres de participation EMA	52			52
Titres de participation MADS				
Titres de participation Biomedical Diagnostics NV		3 500		3 500
Créances rattachées à des participations				
Prêts	48			48
- Dépôts et cautionnement	444	10	12	441
- Contrat de liquidité	232		232	
- Actions propres	3 378		600	2 778
Autres immos financières	4 054	10	844	3 219
TOTAL VALEUR BRUTE	217 045	3 510	2 918	217 637

PROVISIONS	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Titres de Participation (Genbio R&D)				
Titres de Participation (USENSE)	3 599			3 599
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL PROVISIONS	3 599			3 599

TOTAL VALEUR NETTE	213 447	3 510	(2 918)	214 039
---------------------------	----------------	--------------	-----------------	----------------

Au 31 décembre 2025, la société a procédé à la sortie de l'intégralité des titres de la filiale Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) à la suite de la liquidation de la société.

La société a acquis les titres de la filiale Biomedical Diagnostics NV pour K€ 3500, détenus précédemment par Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma).

7 STOCKS

(en milliers d'euros)

STOCKS	31/12/2025	31/12/2024
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	4 178	5 644
Stock de marchandises (réactifs)	17 976	15 056
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	2 932	2 781
TOTAL VALEUR BRUTE	25 085	23 481
TOTAL DEPRECIATION	(5 436)	(5 326)
TOTAL VALEUR NETTE	19 650	18 154

Au 31 décembre 2025, les stocks sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 19 650.

8 CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2025	31/12/2024
Avances et acomptes versés	236	161
Créances clients et comptes rattachés	21 325	22 588
Autres créances	15 382	9 327
dont Crédit d'Impôt Recherche	284	336
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	8	8
dont Etat, Créances IS	0	0
dont Etat, TVA	231	150
dont Etat, Autres impôts et taxes	0	0
dont Salariés	113	164
dont autres produits à recevoir	38	68
dont subventions à recevoir	4	8
dont Eurobio Sc. Benelux	0	3 312
dont Capforce Plus	415	377
dont Capforce Inc	1 424	1 611
dont Eurobio Sc. Switzerland	2 061	2 031
dont Eurobio Sc. GmbH	0	510
dont Eurobio Sc. Service GmbH	0	106
dont Eurobio Sc. Pty Ltd	1	
dont Anthomed	200	100
dont MADS	25	25
dont DID	9 986	
dont Genbio		
dont Usense	300	
dont avoirs à recevoir	293	0
dont débiteurs divers	1	1
dont Fournisseurs d'Immobilisation	0	523
Total	36 943	32 075

La créance sur la filiale DID de K€ 9 986 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Quimark.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Switzerland de K€ 2 061 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Teco AG.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2025	31/12/2024
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	1 843	3 174
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	325	411
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	215	267
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	69	69
dont subventions à recevoir	4	8
dont personnel (IJSS à recevoir)	38	68
dont divers	0	0
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	324	265
Total	2 492	3 850

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	48		48
Autres immobilisations financières	3 219	-	3 219
	3 268	-	3 268
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	236	236	
Créances clients et comptes rattachés	21 896	21 259	637
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	190	190	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	292	292	-
Groupe et associés	19 682	19 682	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Débiteurs divers	296	296	-
Produits à recevoir	43	43	-
Personnel et comptes rattachés	107	107	-
			-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 626	1 626	-
TOTAL GENERAL	47 635	43 731	3 905

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts	55 069	13 969	41 100	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	10 131	2 244	7 886	-
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	44 938	11 725	33 214	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	246	246		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 414	13 414	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 414	13 414	-	-
Dettes fiscales et sociales	6 471	6 471	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 082	2 082	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 685	1 685	-	-
Impôts sur les bénéfices	697	697	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 554	1 554	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	453	453	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	1 804	1 804		-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	245	245	-	
TOTAL GENERAL	77 249	36 149	41 100	-

11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2025 mais qui sont relatives à l'exercice 2026. Les charges constatées d'avance sont composées, de charges de crédit-bail pour K€ 100, de charges liées à une opération de M&A pour K€ 886 et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 640. Au total, K€ 1 626 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2025.

12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	0	2
Disponibilités.....	6 628	6 090
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6 628	6 092

Au 31 décembre 2025, la trésorerie est composée de comptes bancaires pour un montant de K€ 6 628.

13 CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2025, le capital social du Groupe est composé de 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

13.2 Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, le Groupe n'a procédé à aucune opération sur son capital.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2025 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
09/01/2024	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 694 300	- 222 176,00 €	- 13 380 024,28 € ⁽⁴⁾	- 13 602 200,28 € ⁽⁵⁾	- €	3 279 638,72	10 248 871	0,32 €
31/12/2024							3 279 638,72	10 248 871	0,32 €
31/12/2025							3 279 638,72	10 248 871	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

(4) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 694 300 actions annulées et leur valeur nominale.

(5) Montant correspondant à la valeur de rachat des 694 300 actions annulées.

13.3 Capital potentiel

Au 31 décembre 2025, aucune valeur mobilière donnant accès au capital de la Société ne restait en circulation.

13.3.1 Actions gratuites

Au 31 décembre 2025, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2025
03/07/2023	10/12/2024	03/07/2026	AGA 2023-1	98 290 ⁽¹⁾	75 107	23 183	0
03/07/2023	10/12/2024	03/07/2026	AGA 2023-2	29 320 ⁽¹⁾	18 645	10 675	0
TOTAL				127 610	93 752	33 858	0

(1) L'acquisition définitives des 23 183 AGA 2023-1 et les 10 675 AGA 2023-2 a été réalisées par transmission de 33 858 actions ordinaires auto-détenues par la Société et préalablement acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions de ses propres actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

La totalité des 33 858 actions acquises au 30 juin 2025 par les bénéficiaires ont été achetées par EB Development au cours du mois de juillet 2025 au prix d'acquisition de 25,30 euros par actions.

13.4 Autocontrôle

13.4.1 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Le 4 mars 2025, la Société a mis fin au contrat de liquidité conclu avec TP ICAP (Europe).

Au 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 0 titre ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 0 euros.

13.4.2 Autocontrôle hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisés par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 180 592 actions propres, soit 1,76% du capital social à cette même date.

14 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2025, la société a procédé au remboursement de l'avances remboursable BPI Assurance Prospection et au reclassement en subvention de l'avance relative au projet TEDAC suite à l'abandon de la créance par la BPI.

(En milliers d'euros)	31/12/2024	Souscription	Remboursement	Reclassement	31/12/2025
Avances conditionnées par l'Etat	70			-70	0
BPI Assurance prospection	89		-89		0
Autres fonds propres	158	-	-89	-70	0

15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2024	Dotation de l'exercice 2025	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2025
Ecart de conversion actif.....	(a)	245	601			846
Provision pour litiges sociaux...	(b)	20				20
Autre provision pour risques...	(c)	50	164	50		164
PROVISION POUR RISQUES		315				1 031
Provision pour retraite	(d)	604	125	5	199	524
PROVISION POUR CHARGES		604				524
TOTAL DES PROVISIONS		919				1 555

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2024	Dotation de l'exercice 2025	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2025
Résultat d'exploitation		289	55	199	
Résultat financier		601			
Résultat exceptionnel					

- (a) La provision pour perte de change de K€ 601 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2025, 1 litiges prud'homaux sont en cours pour 20 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre 3 litiges pour K€ 164.
- (d) Une dotation de K€ 125 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (204) principalement liée à la sortie de collaborateurs.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

16 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles.....	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts bancaires	10 131	3 582
Emprunt et dettes financières groupes.....	44 938	60 074
Total	55 069	63 656
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>13 969</i>	<i>12 725</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>41 100</i>	<i>50 931</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2025 provient principalement :

- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 29 787.
- d'une dette envers la holding EB Development à hauteur de K€11 725.

17 DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 414	13 198
Fournisseurs	11 938	10 846
Fournisseurs, factures non parvenues	1 476	2 352
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	246	361
Avances reçues sur commandes clients	246	361
Dettes fiscales et sociales	6 471	5 970
Personnel	2 082	2 525
Organismes sociaux	1 685	1 616
Etat	2 704	1 829
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 804	1 867
Total	21 935	21 397

18 DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	1476	2352
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	3958	3817
Dettes pour congés payés	1161	1201
Dettes pour primes	1378	1985
Dettes sociales	298	273
Etat charges à payer	1111	353
Autres charges à payer	11	5
Intérêts courus à payer sur emprunts	13	11
Total	5 447	6 179

19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 245 au 31 décembre 2025 contre K€ 176 au 31 décembre 2024.

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2025, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 102 737, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 99 766,
- production stockée : K€ 75,
- production immobilisée : K€ 1 262,
- subvention d'exploitation : K€ 155,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 829,
- autres produits : K€ 650.

21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

en K€	Europe			TOTAL
	France	(Hors France)	Etats-Unis	
Ventes de DM-DIV	83 730	11 911		95 642
Prestations de services	2 401	1 724		4 125
Subvention	155			155
Autres produits	650			650
TOTAL	86 936	13 635	-	100 571

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

en K€	Europe			TOTAL
	France	(Hors France)	Etats-Unis	
Ventes de DM-DIV	78 151	9 999		88 150
Prestations de services	1 974	729		2 702
Subvention	119			119
Autres produits	304			304
TOTAL	80 549	10 727	-	91 276

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers		12 500	33 427
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(a)	11 409	25 439
Autres intérêts et produits assimilés		468	1 684
Différences positives de change	(b)	0	-287
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions		623	6 591
Charges financières		2 971	8 562
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	601	4 014
Différences négatives de change		-22	-437
Intérêts et charges assimilés	(d)	2 088	4 985
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	(e)	305	
Total		9 530	24 865

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 468 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à ses filiales et des intérêts des comptes à terme au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2025 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 2 088 au 31 décembre 2025 contre K€ 4 985 au titre de l'exercice 2024.
- (e) La sortie des titres d'Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) s'élève à 305K€.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre	31 décembre
	2025	2024
Produits exceptionnels	69	77
Charges exceptionnelles	(420)	(8 042)
Résultat Exceptionnel	(351)	(7 965)

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de :

- K€ 414 d'amortissements dérogatoires.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- K€ -16 d'intérêt moratoire ;
- K€ 85 de reprise d'amortissement dérogatoires à la suite de la sortie des titres de la filiale Eurobio Scientific Benelux.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2025 représente un montant de K€ 1 329 composé de K€ 1 556 d'impôt sur les sociétés, de K€ 26 de contribution sociale, de K€ 38 de produit d'intégration fiscale et de K€ 215 de Crédit Impôt Recherche.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale, prenant effet au 1er janvier 2018, avec l'entité Capforce Plus dont elle est la tête de groupe. Les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de K€ 1 594 relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 1 556.

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2024 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024	
	EY	ENDRIX	RSM	EY	ENDRIX
Audit					
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>					
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	47,0	0	37,0	47,0	37,0
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>					
- Revue semestrielle	31,0	21,0	0	18,5	18,5
Sous-Total	78,0	21,0	37,0	65,5	55,5
Autres prestations					
Services autres que la certification des comptes	0	0		0	7
Sous-Total	0	0		0	7
Total	78,0	21,0	37,0	65,5	62,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consentie par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 270 au 31 décembre 2025 et est comptabilisée à l'actif du bilan en autres créances. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 270 au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé une dette de K€ 29 372 vis-à-vis de Capforce Plus, une créance de K€ 1 424 vis-à-vis de Capforce Inc., une créance de K€ 2 061 vis-à-vis de Eurobio Sc. Switzerland, une créance de K€ 9 986 vis-à-vis de DiD, une dette de K€ 600 vis-à-vis de Tecomedical AG, une dette de K€ 1 000 vis-à-vis de Biomedical Diagnostics et une dette de K€ 1 024 vis-à-vis de Eurobio Sc. UK.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 1 612 au cours de l'exercice 2025, contre K€ 1 257 en 2024. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 200 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2025 au titre des jetons de présence de l'année 2025 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 151 l'année précédente.

27 EFFECTIFS

L'effectif de Eurobio Scientific s'élève à 140 personnes au 31 décembre 2025.

28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2025 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		3 614	3 083	531	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	2 522	949	1 573	-
Locations immobilières		1 834	576	1 258	-
Locations de véhicules		688	373	315	-
Total		6 136	4 032	2 104	-

(a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

29 FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2025, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 85.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2025, la société a réalisé un bénéfice de K€ 116.
- La société Eurobio Scientific UK Ltd, (anciennement Pathway Diagnostics), localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific UK a réalisé une perte de KGBP 355.
- La société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse. Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de KCHF 27.
- La société Genome Diagnostics BV, localisée au Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht, aux Pays Bas. Au titre de l'exercice 2025, la société a réalisé un bénéfice de K€ 6 097.
- La société D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa, localisé au Piazza Carlo Amati 6, 20147 Milano, en Italie. Au titre de l'exercice 2025, la société D.I.D Spa a réalisé une perte de K€ 303.
- La société Eurobio Scientific Services GmbH, localisé au Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach, en Allemagne. Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific Services GmbH a réalisé un bénéfice de K€ 492.
- La société Eurobio Scientific GmbH, localisé au Nattermannallee 1 50829 Köln, en Allemagne. Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific GmbH a réalisé une perte de K€ 2 857.
- La société Eurobio Scientific Services SAS, localisé au 7 avenue de Scandinavie - Les Ulis, en France. Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific Services SAS a réalisé un bénéfice de K€ 151.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2025

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- La société Eurobio Scientific Pty Ltd, localisé au Locked Bag Q800 QUEEN Victoria Building, NSW 1230, en Australie. Au titre de l'exercice 2025, la société Eurobio Scientific Pty Ltd a réalisé un bénéfice de KAUD 39.
- La société Biomedical Diagnostics NV, Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen, Belgique. Au titre de l'exercice 2025, la société a réalisé un bénéfice de K€ 340.

La Société détient à hauteur de 20% :

- La société TECOmedical AG, localisée au Gewerbestrasse, 10 4450 Sissach, en Suisse. Au titre de l'exercice 2025, la société TECOmedical AG a réalisé un bénéfice de KCHF 298.

30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus et Eurobio Scientific Services en France, Biomedical Diagnostics en Belgique, Capforce USA, Genbio, Genbio R&D et GenDx Products INC aux Etats Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostic au Royaume-Uni, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH, TECOdevelopment, Eurobio Scientific Services GmbH et Eurobio Scientific GmbH en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV, Genome Diagnostic BV et GenDx Products BV aux Pays Bas, DiD Spa en Italie et Eurobio Scientific Pty Ltd en Australie.

31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

À la date de préparation du présent document, aucun événement significatif susceptible d'affecter la situation financière, les résultats ou les perspectives de la société n'est intervenu postérieurement à la clôture.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2025**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

RSM FRANCE
26, rue Cambacérés
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 100 000
800 709 891 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.3 « Immobilisations incorporelles », 2.4 « Immobilisations corporelles » et 2.5 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes annuels, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et contrôlé également que ces notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 10 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

RSM FRANCE

ERNST & YOUNG Audit

Géraldine Vilmint

Thomas Nesme